

Tableau général des opérations autorisées

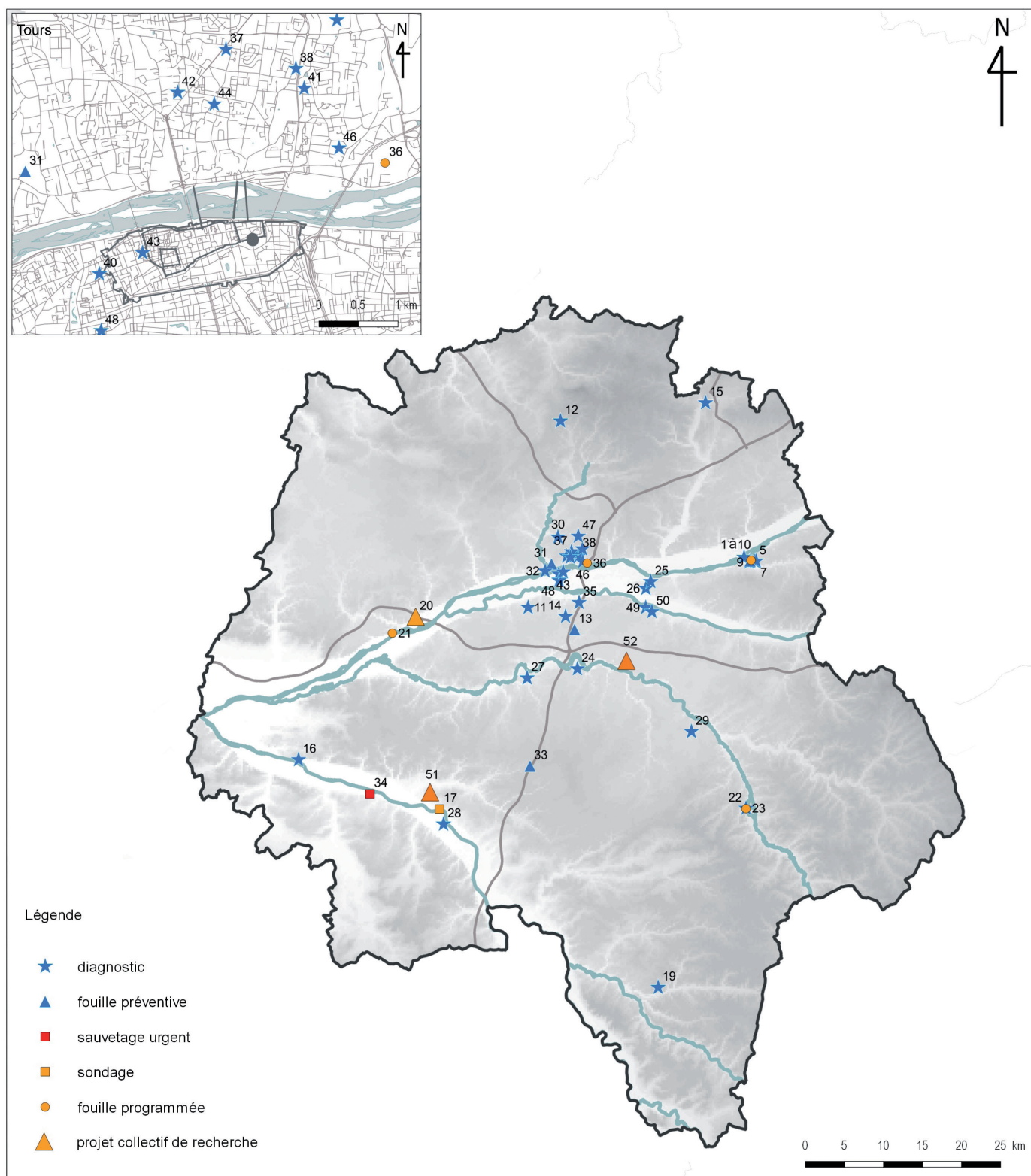
2016

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
37	Occupation du plateau au nord de la Loire à Tours entre Choisille et Bédouire du V ^e s. av. J.-C. au I ^{er} s. ap. J.-C.	Dorothée Lusson (INRAP)	PCR	FER GAL	0611073	
37 003	Amboise, Les Châtelliers	Jean-Marie Laruz (COL)	FP	FER	0611485	1
37 003 147	Amboise, 30 rue du Petit Bonheur	Fabrice Couvin (INRAP)	SP	FER GAL	0611400	2
37 003 147	Amboise, 30 rue du Petit Bonheur	Jean-Marie Laruz (COL)	OPD	FER GAL	0611070	3
37 003 148	Amboise, 19 chemin du Petit Bonheur	Jean-Marie Laruz (COL)	OPD	FER GAL	0611246	4
37 003 149	Amboise, Maisons rue de la Mothe	Fabrice Couvin (INRAP)	OPD	GAL	0611188	5
37 003 150	Amboise, rue de la Mothe	Fabrice Couvin (INRAP)	OPD	GAL	0611250	6
37 003 151	Amboise, rue de la Mothe	Fabrice Couvin (INRAP)	OPD	GAL	0611249	7
37 003 152	Amboise, rue de la Mothe	Fabrice Couvin (INRAP)	OPD		0611326	8 ON
37 003 153	Amboise, 3 chemin du Petit Bonheur	Fabrice Couvin (INRAP)	OPD	FER	0611270	9
37 003 154	Amboise, l'Île d'Or	Sylvia Bigot (INRAP)	OPD		0611294	10
37 018 023	Ballan-Miré, la Pasqueraie tranche 3	Vincent Hirn (COL)	OPD	FER GAL	0610887	11
37 021 127	Beaumont-la-Ronce, 8 route de Rouziers	Sandrine Bartholome (INRAP)	OPD	FER MA	0611362	12
37 050 021	Chambray-lès-Tours, ZAC Vrillonerie Sud	Matthieu Gaultier (COL)	SP	FER GAL	0610720	13
37 050 024	Chambray-lès-Tours, La Guignardièrre (tranche 3)	Nasser Djemmali (INRAP)	OPD	PAL BRO FER	0611034	14
37 050 024	Chambray-lès-Tours, La Guignardièrre (tranche 2)	Nasser Djemmali (INRAP)	OPD	MA	0611035	14
37 050 024	Chambray-lès-Tours, La Guignardièrre (tranche 1)	Nasser Djemmali (INRAP)	OPD	BRO FER	0610958	14
37 063 007	Château-Renault, la tour de l'Horloge	Samuel Riou (COL)	OPD	MA MOD	0611442	15
37 072 025	Chinon, rue du Puy des Bacs	Marie-Denise Dalayeun (INRAP)	OPD	FER GAL MA	0611202	16
37 093	L'agglomération secondaire antique et médiévale de Mougon (Crouzilles, Indre-et-Loire)	Philippe Sale (INRAP)	PCR	GAL MA	0611255	51
37 093 029	Crouzilles, Mougon, le long de la Vienne	Philippe Sale (INRAP)	SD		0611481	17
37 104	EVENA évaluation archéologique d'une agglomération d'origine protohistorique	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	PCR		0611479	52
37 104	Esvres, prospection sur le territoire de la commune	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	PRD		0611480	
37 104 129	Esvres, place Joseph-Bourreau	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	SU	MA	0611572	18
37 113 079	Le Grand-Pressigny, les Sautinières	Céline Landreau (INRAP)	OPD		0611311	19 ON
37 123	Langeais, La Roche-Cotard	Jean-Claude Marquet (AUT)	PCR	PAL	0611545	20
37 123 021	Langeais, Bel-Air, lit de la Loire	Virginie Serna (MCC)	FP	MOD	0611388	21
37 132 008	Loches, Forteresse logis royaux	Pierre Papin (COL)	FP	MA	0611477	22

Tableau général des opérations autorisées

2016

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
37 132 017	Loches, remparts de la cité royale	Samuel Riou (COL)	OPD	MA	0611468	23
37 154 012	Montbazou, la Bafauderie	Isabelle Pichon (INRAP)	OPD		0611361	24
37 156 009	Montlouis-sur-Loire, 19-21 rue du sénateur Belle	Grégory Poitevin (INRAP)	OPD	CON	0611247	25
37 156 010	Montlouis-sur-Loire, ZAC Qualiparc	Pierre Papin (COL)	OPD		0610915	26
37 159 036	Monts, les Girardières phase 1 tranche 2	Vincent Hirn (COL)	OPD	MA	0611069	27
37 180 012	Parçay-sur-Vienne, Pièce de Prézault, la Varenne	Céline Landreau (INRAP)	OPD	NEO GAL	066796	28
37 192 016	Reignac-sur-Indre, le Grand Rochette	Vincent Hirn (COL)	OPD	NEO BRO GAL	0610909	29
37 214 075	Saint-Cyr-sur-Loire, 1 boulevard Alfred Nobel	François Cherdo (INRAP)	OPD	MA	0611213	30
37 214 076	Saint-Cyr-sur-Loire, la Gruette	Marie-Denise Dalayeun (INRAP)	SP	MA	0611323	31 NR
37 214 077	Saint-Cyr-sur-Loire, Pont de la Motte	Philippe Sale (INRAP)	OPD		0611300	32
37 216 085	Saint-Epain, extension de l'aire de service de Sainte-Maure-de-Touraine A10	Marie-Denise Dalayeun (INRAP)	SP	MA	0611033	33
37 244 003	Sazilly, Les Chilloux	Aurélien Schneider (MCC)	SU		0611551	34 NR
37 261	Tours, 11 av. du Chanoine Carlotti	Philippe Sale (INRAP)	OPD		0611050	35 ON
37 261 001	Tours, Abbaye de Marmoutier	Élisabeth Lorans (SUP)	FP	GAL MOD	0611144	36
37 261 148	Tours, 103 bis avenue Maginot	François Cherdo (INRAP)	OPD		0610992	37
37 261 149	Tours, 31-33 rue du Colombier	François Cherdo (INRAP)	OPD		0610890	38 ON
37 261 150	Tours, les Hauts de Sainte-Radegonde	Grégory Poitevin (INRAP)	OPD		0611015	39
37 261 152	Tours, rue de l'Hospitalité et rue Walvein	Anne-Marie Jouquand (INRAP)	OPD		0610903	40
37 261 153	Tours, 49-51 rue de l'Anguille	François Cherdo (INRAP)	OPD		0610953	41
37 261 155	Tours, 32 et 36 rue de la Fosse Marine	François Cherdo (INRAP)	OPD	NEO CON	0610952	42
37 261 156	Tours, 4 rue du Camp de Molle	Anne-Marie Jouquand (INRAP)	OPD	GAL MA MOD	0611214	43 ON
37 261 157	Tours, 58 rue Croix Pasquier et 49 rue du Président Coty	Sandrine Bartholome (INRAP)	OPD		0611297	44
37 261 157	Tours, 114 rue du Plat d'étain	Philippe Sale (INRAP)	OPD		0610902	45
37 261 158	Tours, rue Jeanne Wedells	Nasser Djemmali (INRAP)	OPD		0611296	46 ON
37 261 160	Tours, la Milletière 2	Nasser Djemmali (INRAP)	OPD		0611298	47 ON
37 261 161	Tours, rues Louis Auvray et François Richer	Gwenaél Roy (INRAP)	OPD		0610788	48
37 267 008	Veretz, Chemin des Cerisiers, chemin des Acacias	Grégory Poitevin (INRAP)	OPD	NEO	0611200	49
37 267 009	Véretz, la Pidellerie Sud	Nasser Djemmali (INRAP)	OPD		0611284	50



Âge du Fer

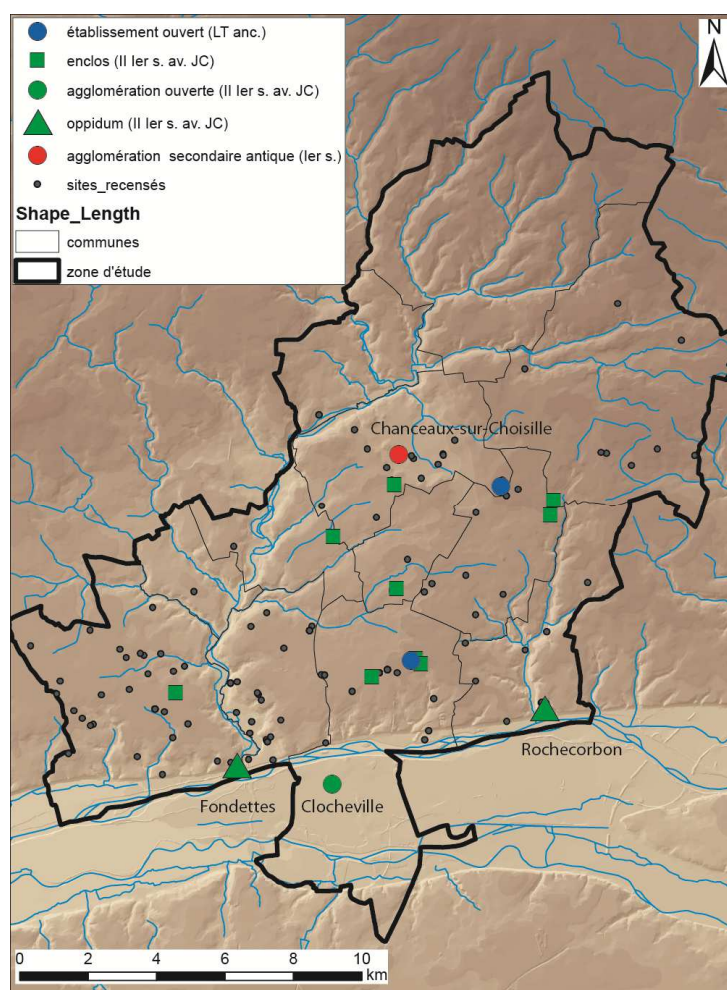
Occupation du plateau au nord de la Loire : entre Choissille et Bédouire du V^e s. av. J.-C. au I^{er} s. ap. J.-C.

Gallo-romain

Les recherches portent sur le plateau nord de l'agglomération de Tours (Indre-et-Loire) pour le second âge du Fer et l'époque gallo-romaine précoce. Ce territoire est situé en rive droite de la Loire. Il est délimité au sud par la Loire et comprend deux de ses affluents : La Bédouire à l'est et La Choissille au nord et à l'ouest. Ces deux cours d'eau structurent l'espace étudié. La zone couvre une surface d'environ 25000 ha et concerne douze communes : Tours, Saint-Cyr-sur-Loire, Notre-Dame-d'Oé, Mettray, Chanceaux-sur-Choissille, Rochecorbon, Monnaie, Parçay-Meslay, Fondettes, La Membrolles-sur-Choissille, Céréelles et Nouzilly.

L'objectif du projet est de restituer les formes de l'occupation du sol et leurs évolutions entre le V^e s. av. J.-C. au I^{er} s. ap. J.-C. Le choix de cette zone spécifique se justifie par la découverte de nombreuses occupations datées de l'âge du Fer et du début de la période romaine (une quinzaine à ce jour). Cet espace présente l'avantage de rassembler plusieurs types de milieux naturels : plateaux, vallons, versants, etc. De surcroît, il se situe à proximité immédiate d'une probable agglomération gauloise reconnue dès la première moitié du II^e s. av. J.-C. à Tours Clocheville et de plusieurs sites de hauteur fortifiés : Rochecorbon Château Chevrier et Fondettes Montboyau. Enfin, cette zone située pour partie au sein et en périphérie de l'agglomération de Tours offre l'avantage de surfaces actuellement cultivées et/ou boisées qui seront prochainement aménagées. Le territoire considéré a permis d'appréhender une quinzaine d'occupations datées du second âge du Fer et/ou de la période romaine. Il rassemble des sites ruraux, deux agglomérations et deux sites de hauteur.

Dorothée Lusson, Jean-Marie Laruz



Occupation du plateau au nord de la Loire : carte des sites dans l'emprise étudiée (Dorothée Lusson, Inrap, Jean-Marie Laruz, CD37).

Âge du Fer

AMBOISE Les Châtelliers

Le chantier de fouille programmée réalisé en 2016 dans la réserve de la « Butte de César », au centre de l'oppidum gaulois des Châtelliers à Amboise, fait suite à une première campagne réalisée en 2015. Ces recherches

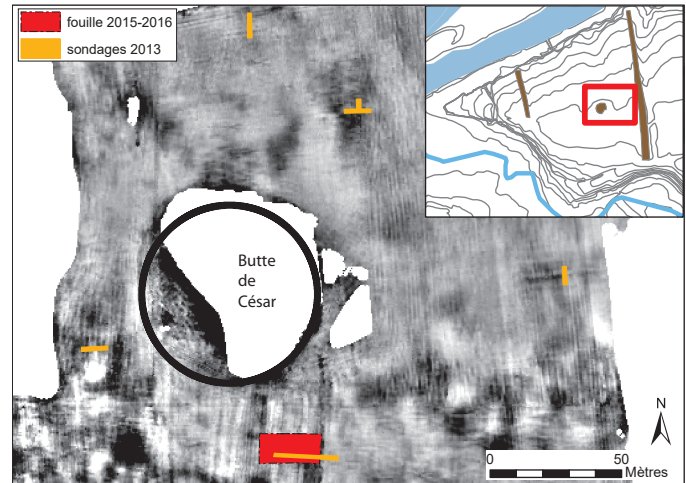
s'inscrivent dans le cadre d'un programme entamé en 2007 avec une vaste prospection géophysique et poursuivi en 2013 par une série de sondages exploratoires. La « Butte de César », quant à elle, est un tertre de 60

m de diamètre et de 6 m de hauteur situé au centre de cette zone.

L'objectif de la fouille est double : d'une part permettre de comprendre la structuration de cette partie de la ville gauloise, et d'autre part de mettre en évidence l'éventuelle insertion du tertre à l'intérieur. En effet, si l'on retient l'hypothèse que ce monticule est un tumulus édifié au V^e s. av. J.-C., il a certainement conditionné l'organisation de la ville antique (Laruez 2009).

Dans la fenêtre investiguée, les vestiges s'organisent autour d'un système de voirie muni de fossés bordiers. Des sablières et des alignements de trou de poteaux structurent l'espace perpendiculairement au chemin. Les vestiges se répartissent en fosses, celliers, puits et four. L'étude des 15 000 restes de céramiques, notamment, a permis d'établir un phasage précis. Il est possible désormais de suivre le développement de ce quartier de l'agglomération, depuis l'installation des premières infrastructures (entre les années 80 et 60 av. J.-C.), jusqu'au dernières traces d'occupation dans les années 120 ap. J.-C.

Jean-Marie Laruez



Amboise (Indre-et-Loire) Les Châtelliers : carte des opérations archéologiques menées dans la rue du Petit Bonheur (Jean-Marie Laruez, CD37).

Laruez 2009 : LARUEZ J.-M., Amboise et la cité des Turons ? : *De la fin de l'âge du Fer jusqu'au Haut-Empire (II^e s. av. n.è. / II^e s. de n.è.)*. Thèse, Université François Rabelais.

Âge du Fer

AMBOISE 30, rue du Petit Bonheur

Gallo-romain

La fouille, d'un peu plus de 600 m², prend place sur le rebord sud du promontoire naturel occupé par l'*oppidum* des "Châtelliers". Ce secteur de l'agglomération gauloise et antique, qui domine la vallée de l'Amasse, est connu par la réalisation d'observations, de suivis de travaux, de diagnostics et de fouilles, qui ont accompagné le lotissement des terrains depuis la fin des années 1950. Les interventions les plus récentes, réalisées conjointement par le SADIL et l'Inrap, montrent que ce secteur est plus particulièrement consacré à des activités artisanales, parmi lesquelles se distinguent plus clairement la forge et la boucherie.

L'intervention, réalisée dans un secteur non stratifié mais peu lisible en raison de l'altération du substrat calcaire, a livré 109 faits archéologiques. L'ensemble est daté de La Tène D2 au courant du II^e s. ap. J.-C., avec un pic de densité au cours de la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. et de la première moitié du siècle suivant. Les vestiges comprennent des trous de poteau, principalement perçus au nord de l'emprise, en raison d'un moindre nombre de structures. Ils permettent de restituer des palissades, ainsi que probablement le plan d'un grand bâtiment qui se prolonge hors emprise. L'ensemble, tout comme les fossés, ouverts ou palissadés, répond à une structuration régulière axée nord/sud et est/ouest.

Quatre structures semi-excavées quadrangulaires, de 4 à 12 m², constituent des fonds d'ateliers, dont deux sont consacrés à la forge. Aucun foyer n'est conservé en place, mais de nombreux rejets ont été collectés (battitures, scories, parois et parois scorifiées). Les desti-

nations des deux autres ateliers sont moins évidentes. Dans l'un, la présence de restes fauniques fragmentés laisse supposer une activité de boucherie. Dans l'autre, la collecte de pesons et de galets calibrés témoignent d'un travail du textile. Par ailleurs, deux petits celliers gallo-romains aux maçonneries appareillées semblent avoir eu une fonction strictement domestique.

La présence d'au moins onze puits, ainsi que de deux fosses/citernes, témoigne d'un besoin important en eau. Deux puits ont pu être intégralement fouillés par la CISAP (Cellule d'Intervention sur les Structures Archéologiques Profondes). L'un quadrangulaire et aux parois probablement planchiées, est daté de La Tène D2. L'autre, circulaire, parementé de blocs calcaires, se rattache à la période augustéenne. Leur profondeur se situe aux environs de 3 m, ce qui semble témoigner pour cette période de l'existence d'une nappe perchée aujourd'hui disparue. Parmi une trentaine de fosses de nature variée, certaines conservent, à la base, une couche argileuse au profil hydromorphe et, au-dessus, un comblement d'abandon contenant généralement une forte proportion de restes fauniques. Deux d'entre elles, livrent également des pesons, des fragments de mortiers en céramique et d'amphores à alun originaires de l'île Lipari, dont le contenu est utilisé pour le traitement des peaux et la fixation des couleurs sur les tissus. Des prélèvements pour analyses ont été réalisés afin de tenter de préciser leur fonction : éventuelles fosses à résidus organiques (peaux et viscères), de trempage des peaux ou de fibres textiles. Parmi les autres vestiges, il faut noter la fouille de deux sépultures d'individus périnataux, dont l'une creu-

sée dans le sol d'un des ateliers de forge. Trois dépôts de céramiques ont également été mis au jour.

Le mobilier associé, très abondant, totalise 80 caisses avant traitement. Il comprend principalement de la céramique, de la faune, ainsi que de nombreuses scories et rejets issus de des activités de forge. Les vases domestiques sont bien illustrés, mais, quelque soit la période, on note une proportion importante de récipients robustes ou de grand module (jatte, mortier, *dolium*, amphore régionale et importée), ceci en relation avec une utilisation dans un cadre artisanal. Une large partie des restes de faune semble provenir d'une étape primaire du traitement boucher, où l'on remarque une forte représentation du bœuf. Parmi les outils, sont identifiés des burins, une pince de forgeron et des forces en fer, ainsi que des aiguisoirs en pierre. La collecte de fragments de tôles en alliage cuivreux et d'un moule à alvéoles témoigne peut-être du travail de ce métal sur le site. Une détection systématique du métal a par ailleurs permis la collecte de

vingt-six monnaies, parmi lesquelles des potins turons, des bronzes frappés, ainsi que des monnaies impériales précoces (Autel de Lyon, As de Nîmes). Des fragments de plaques-foyers, de terres cuites architecturales, et dans une moindre mesure de meules, sont également présents. À noter la découverte plus exceptionnelle, dans le comblement supérieur d'un puits, d'une statuette en pierre calcaire se rattachant à la série des « personnage au(x) torque(s) ».

Au regard de ces résultats, cette intervention confirme l'occupation dense et structurée de ce secteur de l'agglomération à la fin de la période gauloise et au début du Haut-Empire. Elle s'inscrit dans une série de quatre fouilles, dont les études à venir livreront une vision plus globale de l'évolution de l'occupation de ce secteur artisanal. Elles permettront également de préciser la nature et l'intensité des activités qui s'y sont développées.

Fabrice Couvin

Âge du Fer

AMBOISE 30 Rue du Petit Bonheur

Gallo-romain

Le diagnostic réalisé, en 2016, au 30 rue du Petit Bonheur à Amboise (Indre-et-Loire), se déroulait dans un secteur déjà investigué de l'*oppidum* gaulois, sur le flanc sud du plateau des Châtelliers (Laruaz 2009).

L'opération a permis de mettre en évidence 35 indices archéologiques. On notera l'absence de stratification, le faible recouvrement des vestiges (environ 0,50 m) et le faible taux de recoupement entre structures. L'activité métallurgique est illustrée par la présence de scories, dont au moins un culot de forge. C'est une caractéristique de ce secteur, mis en évidence par la fouille réalisée à l'est par F. Champagne en 1996 (Champagne 1996). Un puits a été découvert. La présence de plusieurs autres indices de ce type doit être envisagée, au regard des

résultats de la fouille réalisée à proximité en 2015. La densité d'indices paraît importante, par rapport aux autres points d'observations situés dans la rue du Petit Bonheur. Cela s'explique peut-être par la situation du diagnostic, près du centre du plateau, occupé de façon plus dense. Ces différences de densité peuvent correspondre à des modalités d'occupation distinctes, qui restent à caractériser.

Jean-Marie Laruaz

Champagne 1996 : CHAMPAGNE F., *Amboise, Les Châtelliers, rue du Petit Bonheur*, BSR du centre 1996, DRAC Centre, SRA, Orléans : 105.
Laruaz 2009 : LARUAZ J.-M., *Amboise et la cité des Turons ? : De la fin de l'âge du Fer jusqu'au Haut-Empire (II^e s. av. n.è. / II^e s. de n.è.)*. Thèse, Université François Rabelais.

Âge du Fer

AMBOISE 19 rue du Petit Bonheur

Gallo-romain

Le diagnostic réalisé au 19 de la rue du Petit Bonheur à Amboise, s'inscrit dans le cadre d'un projet de construction individuelle. Il se déroulait dans un secteur déjà investigué de l'*oppidum* gaulois, situé sur le flanc sud du plateau des Châtelliers. 43 indices archéologiques ont été mis en évidence. Il s'agit de fossés, de fosses et de trous de poteau, qui s'inscrivent dans le profil de l'occupation de cette partie de l'*oppidum*. On note l'absence de stratification, le faible taux de recoupement entre les structures et la faible épaisseur de recouvrement des vestiges. La chronologie des vestiges est conforme aux attentes pour le secteur (LT D2 / début II^e s. ap. J.-C.), avec une assez bonne représentation de toute la séquence.

Ni le mobilier, ni les structures mises en évidence, ne permettent de proposer en l'état une interprétation fonc-

tionnelle de l'occupation de ce secteur. L'organisation spatiale de la parcelle nous échappe. On soulignera toutefois que ce diagnostic est situé entre deux parcelles qui ont fait l'objet de fouilles préventives en 2001 et 2015. La première (Tournier 2001) a permis de découvrir l'un des rares témoignages de construction maçonnée antique sur cette partie du plateau. La seconde a permis d'explorer une surface de 2000 m², l'une des plus vastes ouvertures réalisées à ce jour sur le plateau.

Jean-Marie Laruaz

Tournier 2001 : TOURNIER (F.), avec la collab. Guibert (P.), *Amboise (I.-et-L.) 15, rue du Petit-Bonheur - 37 003 121 AH : rapport de fouille*
Laruaz 2009 : LARUAZ J.-M., *Amboise et la cité des Turons ? : De la fin de l'âge du Fer jusqu'au Haut-Empire (II^e s. av. n.è. / II^e s. de n.è.)*. Thèse, Université François Rabelais.

AMBOISE rue de la Mothe

Gallo-romain

Le diagnostic réalisé rue de la Mothe, à Amboise (Indre-et-Loire), a permis de mettre en évidence la présence d'un fossé rectiligne de plus de 125 m de long. Large de 2,4 m pour 0,9 m de profondeur, son remplissage montre au moins un surcreusement et livre de la TCA, quelques scories de réduction, ainsi que de la céramique des II^e-III^e s. ap. J.-C. Deux fosses du Haut-Empire, situées à proximité immédiate et probablement contemporaines, semblent constituer des extractions superficielles de grave silex. Ce fossé peut appartenir à un enclos, mais

compte tenu de sa longueur et de son orientation, il peut également s'agir du fossé bordier d'une voie qui se développerait sous l'actuelle rue de la Mothe. En effet, ce dernier se situe à 300 m à l'extérieur de l'*oppidum* et de l'agglomération gallo-romaine des « Châtelliers », dans l'axe de l'extrémité sud du rempart, là où est supposée la présence d'une porte.

Fabrice Couvin

Âge du Fer

AMBOISE 3, chemin du Petit Bonheur

Le diagnostic réalisé 3 chemin du Petit Bonheur, à Amboise (Indre-et-Loire) a permis de réaliser trois fenêtres de dimensions variables. Ces terrains, situés sur le versant sud de l'*oppidum* des « Châtelliers », laissent apparaître une érosion relativement prononcée et la roche affleure sous les sols récents.

Dans la partie haute du coteau, ont été identifiées quatre structures qui se rattachent à La Tène D2. Il s'agit d'un fossé, orienté nord/sud dans l'axe de la pente, d'un pos-

sible trou de poteau, d'une fosse et d'un probable puits à eau. La céramique collectée illustre un répertoire domestique avec la présence de tessons d'amphores italiques. Le faible nombre de restes fauniques et l'absence de résidus d'activités de métallurgie semblent aller dans le sens d'une occupation de type domestique. L'identification de ces structures confirme, pour La Tène D2, la forte densité de vestiges dans ce secteur de la rue du Petit Bonheur.

Fabrice Couvin

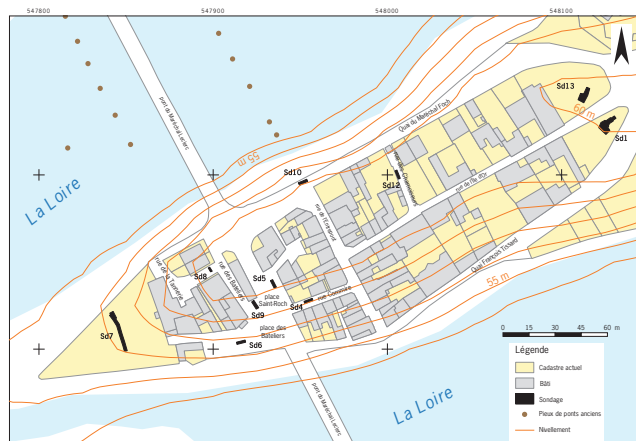
Moyen Âge

AMBOISE L'Île d'Or

Le diagnostic archéologique situé sur l'Île d'Or à Amboise (Indre-et-Loire), dans le lit mineur de la Loire, a été motivé par l'enfouissement de réseaux sous la voie publique. Dix sondages, aux dimensions restreintes, ont été réalisés. Il n'a été que rarement possible d'observer les couches archéologiques en deçà des XVII^e et XVIII^e s. Des niveaux sous-jacents ont pu être mis au jour ponctuellement lors de sondages profonds réalisés en périphérie du secteur exploré.

Une première période regroupe les alluvions de débordement de Loire témoignant de crues plus ou moins violentes sur l'île, puis de la diminution des écoulements des eaux révélant par la suite un système de protection installé contre les inondations. Ces alluvions plus ou moins récentes ont charrié divers matériaux. Dans la rue des Chamoiseurs, des niveaux hydromorphes et organiques marquent le passage d'un paléochenal ou d'une mare.

À la période suivante, les textes anciens (Grégoire de Tours, *Liber*, etc.) et les différentes sources consultées (notamment Couderc 1987 ; Le Ray 1992 ; Zadora-Rio 2014) nous apprennent l'existence de ponts implantés vers le VI^e s. à Amboise et passant par l'Île d'Or. Le sondage réalisé sur le quai du Maréchal Foch en face des piles du pont médiéval, commandé par Hugues Ier et construit entre 1110 et 1115, a mis en évidence un massif maçonné pouvant appartenir à une pile de ce pont ou sa culée. Cependant, l'étude des textes ne lève pas complètement le voile sur les dates de constructions des différents ponts ni de leur emplacement précis : d'abord axés, puis décalés et divisés en deux parties et finalement d'un seul tenant. Ils ont été fréquemment emportés par les crues et débâcles des glaces, puis détruits par les guerres de 1870 et de 1939-1945. Leurs trajectoires passent par la rue de l'Entrepont où l'activité humaine et commerciale paraît se développer. La route d'Espagne



Amboise (Indre-et-Loire) Île d'Or : localisation des sondages et des pieux anciens sur la carte IGN au 1/25000 (S. Jouanneau-Bigot, Inrap, 2016).

circule par Amboise en traversant l'Île d'Or et non pas par Tours, occasionnant un développement économique important mais est également une source d'insécurité.

Dès la période 3 (XVII^e – XVIII^e/XIX^e s.), les secteurs les plus densément bâtis révélés par les fenêtres d'exploration, se situent autour de la rue de l'Entrepont, de la rue Commire et de la place Saint-Roch. L'étude des plans issus des archives de l'Indre-et-Loire nous renseignent sur l'aménagement de l'Île d'Or ou anciennement Île Saint-Jean. La rue de l'Entrepont y est toujours reproduite ainsi que différents ponts traversant l'Île par cette rue. Une portion d'alignement de façade et une partie d'aménagement en îlot ont été observés rue Commire ainsi qu'un espace intérieur place Saint-Roch. On devine un parcellaire dense dans cette zone et plus lâche aux extrémités de l'île. Pour la partie occidentale de l'Île d'Or, différents remblais et niveaux de circulation ont été découverts.

Entre le dernier quart du XVIII^e s. et le XX^e s. (période 4), des vestiges maçonnés d'une ancienne tannerie installée à l'extrémité ouest de l'Île d'Or ont été mis au jour. Dans le sondage situé sous l'actuelle place Saint-Roch, des portions de murs et une cheminée ouverte réemployée par la suite en four attestent l'existence d'une ancienne occupation à caractère domestique. Enfin, sur le quai François Tissard, on observe un fort exhaussement du quai intercalé de niveaux de circulation ou pour le moins, d'espaces piétinés de type cour.

Dès le XIX^e s. (période 5), des vestiges archéologiques ont été reconnus en différents points de l'île. Un puits communal situé en périphérie orientale de la zone d'étude et associé à différents niveaux d'occupation a été identifié à l'arrière d'une parcelle lotie. Les restes de deux bovins portant des traces de découpe y ont été également observés. Rue des Chamoiseurs, deux possibles fossés ou drains ont été découverts ; ils suivent l'axe de l'actuelle rue. Ces faits peuvent être associés à un système parcellaire préexistant ou à un drainage. Sur la moitié sud-ouest de l'île, les sols ont été surélevés pour installer d'autres espaces de circulation. Enfin, cette période correspond pour les secteurs de la rue Commire et de la place Saint-Roch à l'arasement systémique des maçonneries et sols associés. La rue Commire a sans doute été frappée d'alignement et c'est le passage d'un nouveau pont pour la place Saint-Roch.

Enfin, la période 6 correspond à la construction puis le réaménagement de la Maison des Jeunes et de la Culture entre 1962 et 1975, localisée à côté de l'ancienne tannerie de grosses peaux à l'extrémité sud-ouest de l'île.



Amboise (Indre-et-Loire) Île d'Or : vue générale de la cheminée en cours de dégagement et des niveaux associés dans le sondage n° 5 (S. Jouanneau-Bigot, Inrap, 2016).

Cette première intervention archéologique a permis de mettre en lumière le potentiel archéologique présent sur l'Île d'Or et d'initier un premier état des lieux.

Sylvia Jouanneau-Bigot

Couderc 1987 : COUDERC J.-M., « Amboise (Pays d'Amboise) », in : COUDERC J.-M. (dir.), AUDIN P., HUBERT M., SCHULÉ A., *Dictionnaire des communes de Touraine*, C.L.D., Chambray-lès-Tours, pp. 104-113.

Grégoire de Tours 1963 : Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, in-8°. Les classiques de l'histoire de France au Moyen Âge, vol. 27 et 28., Paris : Les Belles Lettres

Le Ray 1992 : LE RAY S., *Topographie historique de la ville d'Amboise*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université François Rabelais de Tours. Liber... : Liber de Compositione Castri Ambaziae. In : HALPHEN L., POU-PARDIN R., *Chroniques des Comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, Picard, Paris, 1913.

Service du patrimoine et de l'inventaire 2010 : Service du patrimoine et de l'inventaire, « Les aménagements portuaires de la Loire : commune d'Amboise (Indre-et-Loire) - Inventaire Général du Patrimoine Culturel » [en ligne], URL : <https://patrimoine.regioncentre.fr/gertrude-diffusion/dossier/les-amenagements-portuaires-de-la-loire-commune-d-amboise-indre-et-loire/dc1dc161-ffe9-49a1-874e-ddeb16c49acc> [lien valide au 18 janvier 2018].

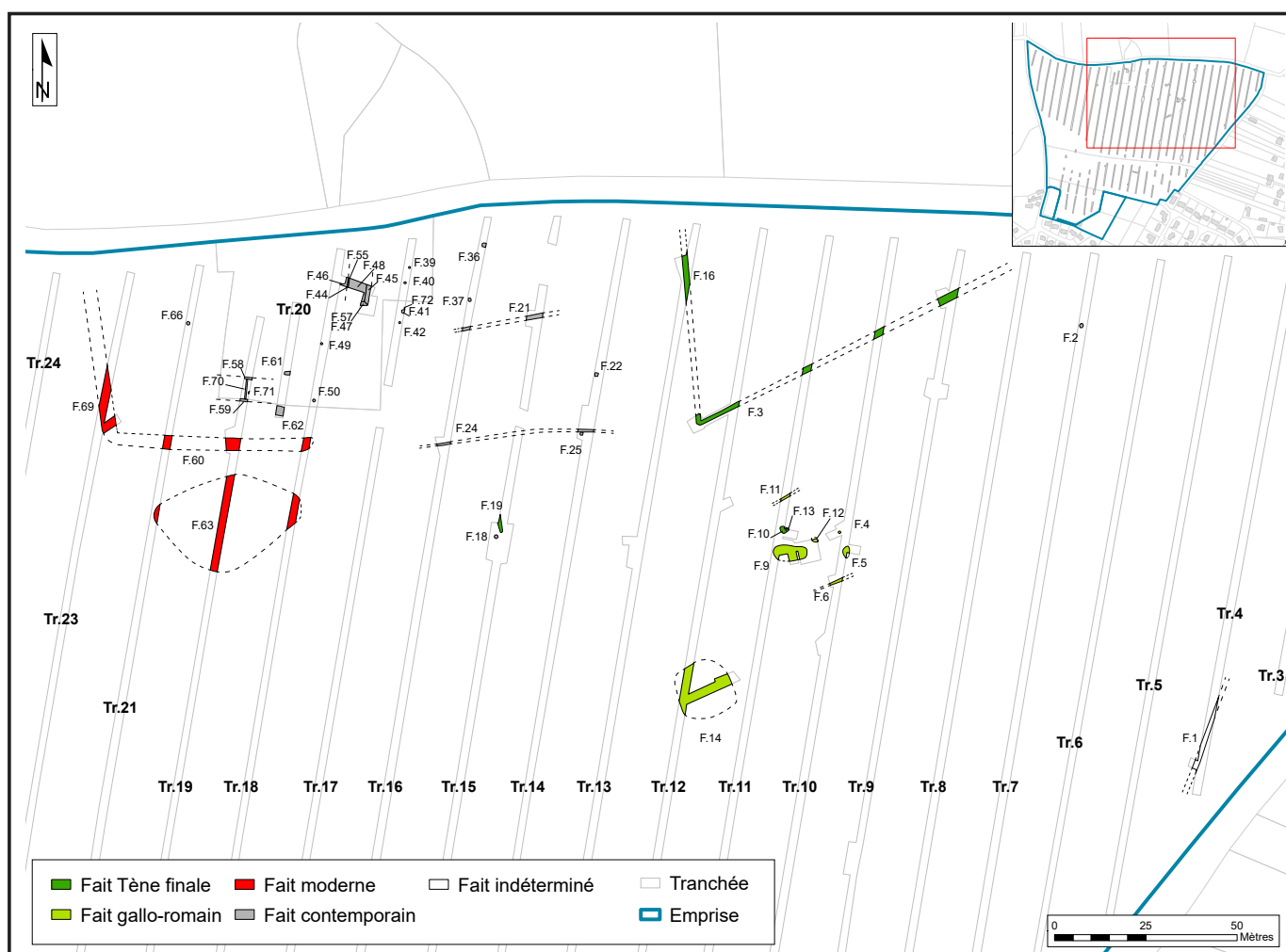
Zadora-Rio 2014 : ZADORA-RIO É. (dir.), *Atlas Archéologique de Touraine*, 53^e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours. <http://a2t.univ-tours.fr/>

Le diagnostic archéologique préalable à la réalisation du projet d'aménagement du lotissement de la Pasqueraie à Ballan-Miré, a révélé des vestiges peu denses, surtout localisés dans le tiers nord de l'emprise, datant de plusieurs ères chronologiques. En tout, 50 faits ont été individualisés. Outre la redécouverte d'une ferme connue sur le cadastre napoléonien, nous avons pu mettre en évidence l'angle sud-ouest d'un enclos fossoyé daté de la Tène finale. À l'exception de ces deux fossés aucune autre structure de cette période n'a pu être mise à jour. Néanmoins, la parcelle présentant un talweg naturel, nous avons décelé dans les colluvionnements piégés dans la partie basse de la parcelle des tessons de céramiques érodées datant de la Protohistoire. De plus, un groupe de six fosses indéterminées de tailles très variables et allant jusqu'à 15 m de diamètre pourraient dater de l'Antiquité, si l'on se réfère à la découverte dans

le comblement de l'une d'elles, d'un fond de coupe en sigillée (Type Drag. 37, 60 à 150 ap. J.-C.). Le restant des faits archéologiques sont des fosses indéterminées, toutes réparties à proximité de la ferme contemporaine. Des fossés non datés ont été observés aux alentours de la ferme et d'autres plus au sud.

Le sous-sol très argileux est peu propice à l'évacuation des précipitations malgré la présence d'un talweg partiellement rebouché qui conduit à un ruisseau. Cette qualité hydromorphique de la plus grande partie de la surface observée semble ancienne (postérieure à la Tène finale) et n'a pas permis l'implantation durable et étendue d'occupation humaine avant le début du XIX^e s.

Vincent Hirn



Ballan-Miré (Indre-et-Loire) la Pasqueraie : plan phasé du diagnostic (Vincent Hirn, CD37).

Dans les 33 498 m² d'emprise du diagnostic archéologique neuf tranchées et leurs fenêtres complémentaires ont été réalisées. Elles ont permis de localiser, dans la partie sud-ouest de l'emprise, un site La Tène finale et un site bas Moyen Âge/époque moderne. L'occupation mé-

diévale recoupe en partie le site protohistorique. D'autres structures contemporaines ou non datées sont présentes de façon sporadique sur toute l'emprise du diagnostic. Environ 20 % de la surface de l'emprise du diagnostic archéologique est occupé par le site de La Tène finale et

représente presque 50 % des structures découvertes. Ce site est constitué par un enclos fossoyé d'une superficie de 5917 m². À l'intérieur, des bâtiments ont été identifiés ainsi qu'une probable zone artisanale matérialisée par des rejets de réduction de métallurgie repérée au nord-ouest dans le comblement du fossé d'enclos.

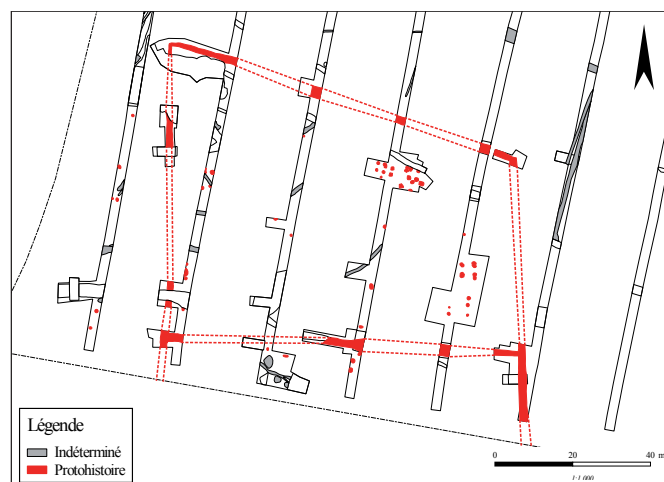
La datation de cet ensemble repose sur peu de vestiges mobiliers et une datation ¹⁴C. L'étude céramique propose une fourchette chronologique comprise entre 200-40/30 av. J.-C. La datation ¹⁴C confirme la chronologie en donnant un résultat calibré fiable à 95 % de 165 av. J.-C. à 20 ap. J.-C.

L'occupation La Tène finale est donc relativement brève et rien ne vient perturber le site avant le bas Moyen-Âge. De plus, l'ensemble des structures archéologiques percent un substrat très ancien faiblement affecté par des phénomènes érosifs. La conservation des vestiges est considérée comme globalement bonne.

Beaumont-la-Ronce (Indre-et-Loire) 8 route de Rouziers : plan du site de La Tène finale (S. Bartholome, Inrap).

Le diagnostic archéologique de Beaumont-la-Ronce a permis la découverte d'un habitat rural enclos de La Tène finale avec une occupation dense et réduite dans le temps.

Sandrine Bartholome



Âge du Fer

CHAMBRAY-LES-TOURS ZAC Vrillonerie Sud, la Baraudière

Gallo-romain

La fouille réalisée au lieu-dit La Baraudière sur la commune de Chambray-les-Tours pour le compte de la Société d'équipement de Touraine a permis de découvrir les vestiges d'une occupation rurale de la fin de La Tène et du début de l'époque romaine.

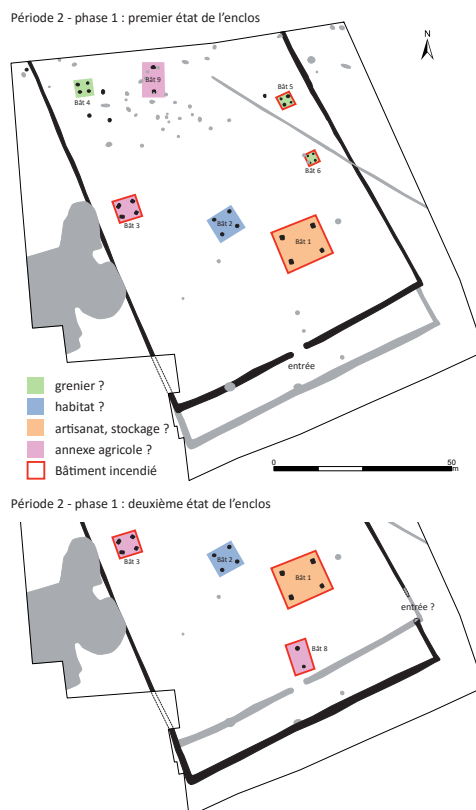
L'occupation laténienne se présente sous la forme d'un enclos rectangulaire dont le grand côté est orienté sur un axe nord-ouest / sud-est. L'enclos initial mesure au minimum 120 m par 80 mètres. Son extrémité nord n'a pu être perçue, car elle se situe en dehors de l'emprise prescrite. On accédait à l'intérieur par le sud : le fossé marquant le petit côté est interrompu sur 4 mètres. Ce premier enclos est agrandi d'une dizaine de mètres vers le sud. Aucune interruption du fossé ni aucun aménagement spécifique n'a été clairement repéré. En revanche un léger décalage est visible entre l'axe du fossé initial et de celui de l'extension sur le côté Est. Il pourrait correspondre à l'aménagement d'une entrée en chicane qui reste hypothétique dans la mesure où deux sondages réalisés à l'emplacement des fossés au moment du diagnostic ont empêché de saisir clairement les modalités d'aménagement dans ce secteur. Une autre possibilité est que l'accès se fasse au nord sur le côté de l'enclos situé en dehors de l'emprise fouillée.

Les vestiges de huit bâtiments sur poteaux ont été découverts à l'intérieur de l'enclos. Six sont construits sur une armature de 4 poteaux, deux sur une armature centrale de deux poteaux. Cinq bâtiments semblent détruits par un incendie.

L'ensemble a livré une quantité de mobilier réduite témoignant d'une occupation assez courte. On signalera toutefois la découverte de trois objets en fer : une serpe à croc, un soc d'araire et une grande barre de fer de section carrée (demi-produit ?).

Au début du 1^{er} s. ap. J.-C., après comblement partiel des fossés de l'enclos, le site continue d'être occupé. Les vestiges de constructions sur poteaux ont été découverts au centre de l'enclos (un bâtiment et deux clôtures adjacentes).

Matthieu Gaultier



Chambray-les-Tours (Indre-et-Loire) la Baraudière : aménagements et évolution de la topographie du sud de l'enclos au cours de la fin de La Tène (M. Gaultier, CD37).

L'intervention de diagnostic archéologique préventif effectuée sur les terrains du projet de création d'un éco quartier sur les terres de La Guignardièrre à Chambray-Lès-Tours (Indre-et-Loire). Elle a permis de sonder une emprise du projet de 2,3 ha.

Dans ce contexte, quelques indices archéologiques ont pu être caractérisés. Il s'agit, en premier lieu, d'un ensemble d'une douzaine d'artefacts lithiques en silex du Paléolithique moyen apparus dans le quart nord-ouest de l'emprise.

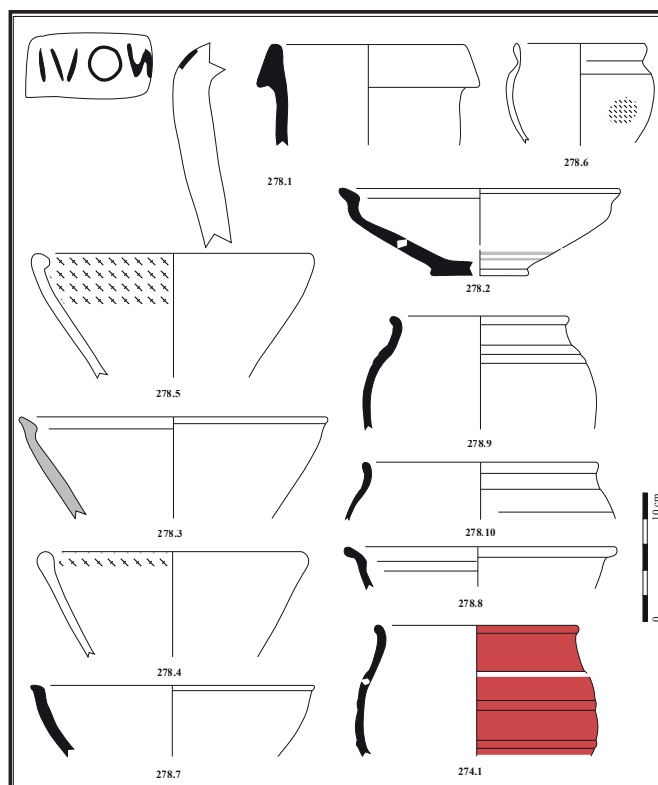
Une fosse de forme singulière « à profil en V-Y-W » a été décelée à la limite de l'emprise nord-orientale. Il s'agit d'une fosse de forme ovale de 2,50 m de long sur 1,70 m de large qui a livré de nombreux fragments osseux d'un chevreuil, ainsi qu'un petit ensemble de 24 tessons de céramique non tournée néolithiques et/ou protohistoriques.

Les époques protohistoriques sont représentées par des vestiges rares dans la moitié nord de l'emprise. Ces derniers ne révèlent aucune organisation spatiale pertinente et ne portent pas de critères taphonomiques ou/et chronologiques permettant de les associer. Ainsi, à une fosse de la période moyenne du Bronze final succèdent deux fosses et deux segments de fossés du premier âge du Fer (Hallstatt D2). Un bâtiment sur poteaux quadrangulaire d'une surface d'environ 7,50 m² dont la détermination chronologique reste limitée aux époques protohistoriques vient compléter cet ensemble. L'époque laténienne est représentée par un enclos quadrangulaire dont seuls deux côtés ont été décelés. La plus grande proportion de cet enclos est localisée en dehors de l'emprise. La variété des formes du mobilier céramique (des jattes tronconiques et des pots utilisés pour la cuisson) associée à la richesse (des formes fines plutôt destinées

au service ou à la préparation) définissent une composition domestique de l'ensemble.

Enfin, les périodes historiques sont illustrées par la présence d'un bâtiment sur poteaux d'époque médiévale (entre le X^e et XII^e s.), à l'extrémité sud-ouest du site, composé d'un ensemble de sept trous de poteaux implantés sur deux axes parallèles distants de 2 m.

Nasser Djemmali



Chambray-lès-Tours (Indre-et-Loire) La Guignardièrre : mobilier céramique de La Tène D2 (F. Di Napoli, Inrap).

Dans le cadre du projet de restauration de la Tour de l'horloge du château de Château-Renault, partiellement effondrée en 2014, un diagnostic archéologique a été l'occasion de réaliser une étude d'archéologie du bâti, en s'appuyant sur une analyse fine des techniques de construction et sur plusieurs datations par dendrochronologie. Cette tour méconnue constituait la porte d'entrée principale du château dont il reste un donjon circulaire du XII^e s., une chapelle du XII^e s. dans un logis restauré au XVII^e s., des communs du XVI^e s. et des écuries du XVIII^e s.

La tour de l'horloge correspond à une tour-porte flanquée de deux tourelles hémicylindriques sur son côté extérieur et munie de trois étages non logeables dont le dernier est

à pans de bois hourdés. Son passage d'entrée est composé d'un assommoir, d'une herse et de deux vantaux.

Le style architectural de ses parties anciennes et l'analyse radiocarbone de deux échantillons de bois ont permis de dater son premier état de construction de la fin du XII^e s. ou du début du XIII^e s. Le rez-de-chaussée et les deux premiers étages datent de cette époque et ont été construits à partir de deux types d'appareil : moellons de silex et pierres de taille en calcaire. Ce dernier matériau, rare dans le secteur, a été réservé aux parties basses, plus exposées aux assauts, ainsi qu'aux chaînes d'angle pour un meilleur maintien. Le premier étage, peu défensif et servant de chambre de levage de la herse, était surtout un endroit de passage entre les courtines

nord et sud, édifiées chacune à une hauteur différente pour mieux s'adapter à la pente. Le deuxième étage, partiellement décoré et pourvu à l'origine d'une dizaine d'archères, de deux créneaux et de latrines, était entièrement dévolu à la défense et à la veille.

Vers 1360, La charpente originelle a été remplacée par un nouvel étage composé de pans de bois dressés au nu des parements antérieurs. Peut-être s'agissait-il de renforcer la défense par un système de créneaux et de monter la chambre de veille d'un étage.

Vers 1390, un petit hourd a été posé entre les deux tourelles, contre la façade du deuxième étage, pour renforcer la défense verticale de la porte. Sa construction a entraîné une reprise importante de la tourelle nord dont les ouvertures ont été refaites pour s'adapter à son emprise.

Vers 1435, le pan de bois sommital a été réaménagé et muni d'un hourd. Cet aménagement a sans doute été à l'origine d'un renforcement de la tourelle sud, ce qui a entraîné l'abandon de certaines archères originelles. C'est peut-être aussi à cette époque qu'une maison a été construite sur le côté sud de la tour pour y loger le gardien.

Les phases de construction postérieures ne correspondent plus à des améliorations de la défense. Il s'agit pour l'essentiel de travaux de réfection ou de quelques réaménagements internes. On notera par exemple la création, au XVIII^e s., d'une cheminée à four à pain dans la cave de la maison du gardien, et au XIX^e s. la transformation de cette cave en cachot.

Samuel Riou

Âge du Fer
Moyen Âge

CHINON

rue du Puy-des-Bancs

Gallo-romain

Le diagnostic, réalisé en mai 2016, préalablement au projet d'aménagement Cœur de Ville, aura permis de renseigner plusieurs espaces du centre-ville de Chinon de manière inédite.

Au nord (secteur 1), c'est une occupation du Moyen Âge débutant aux alentours du XI^e s. qui marquent les découvertes. Le coteau est aménagé sous forme de terrasses selon un axe est-ouest, peut-être déjà le long d'une voie existante, actuelle rue du Puy-des-Bancs. L'occupation, de type domestique, perdure durant les XIII^e, XIV^e et XV^e s. avec la construction de bâtiments maçonnés. Enfin, les vestiges les plus récents correspondent à des habitations démolies lors d'un affaissement de terrain en 1921. Certaines sont identifiables sur le cadastre de 1837.

Au sud (secteur 2 et 3), à proximité immédiate de l'actuel parking de la Brèche, le diagnostic aura permis d'offrir les témoins les plus anciens de l'urbanisation de la ville de

Chinon, avec une stratigraphie complète atteignant 3,8 m d'épaisseur au maximum. La fourchette chronologique des occupations s'étend de la fin de la Tène finale (-15 à 40 ap. J.-C.) à la fin du Moyen Âge (XV^e s.).

Ce diagnostic réalisé en trois endroits distincts de la ville de Chinon a été l'occasion de mettre au jour une densité et une variété de vestiges extrêmement riches.

Alors qu'au nord, on identifie les premières formes d'habitation du secteur le long d'une voie probablement existante dès le XI^e s., au sud, l'opération permet la découverte des occupations les plus anciennes encore jamais mises au jour dans le centre-ville de Chinon. Elles présentent un exemple rare d'une forme d'urbanisation dès la fin de La Tène finale qui donne à s'interroger sur le statut de la ville à son origine : oppidum ou agglomération portuaire située près de la confluence Loire/Vienne.

Marie-Denis Dalayeun

Gallo-romain

CROUZILLES

L'agglomération secondaire antique et médiévale de Mougon

Dans le cadre du Projet Collectif de Recherches sur l'agglomération antique et médiévale de Mougon à Crouzilles (Indre-et-Loire), plusieurs travaux ont été menés en 2016. Sur le terrain, la campagne de sondages, débutée en 2015, le long de l'escarpement de La Vienne, s'est poursuivie. Vingt-trois sondages ont été réalisés, livrant des informations sur l'évolution du profil de l'escarpement depuis l'Antiquité ; l'implantation et la conservation des voies ; les types de production céramique ; d'autres données plus ponctuelles. L'étude des archives, débutée en 2014, a été finalisée, livrant des données sur la topographie du bourg ; les aménagements de la Vienne ;

l'occupation de l'espace rural, et les axes de circulation anciens. Enfin, le Système d'Information Géographique a été construit et renseigné à partir des données de terrain anciennes ou récentes, des clichés des prospecteurs aériens et des photographies de l'IGN qui ont toutes été consultées. Ce travail a permis de réactualiser le plan de l'agglomération, notamment pour l'Antiquité. Il constituera également le socle pour une publication synthétique des données du site en 2018.

Philippe Salé



Crouzilles (Indre-et-Loire) Mougon : plan des vestiges connus en 2016 (P. Salé, Inrap).

Gallo-romain

CROUZILLES Mougon, le long de la Vienne

Dans le cadre du Projet Collectif de Recherches sur l'agglomération antique et médiévale de Mougon à Crouzilles (Indre-et-Loire), la campagne de sondages débutée en 2015, le long de l'escarpement de La Vienne a été menée en juin et juillet 2016. En haut de l'escarpement, quinze sondages manuels sont répartis sur une bande de 283 m de long, soit un tous les 20 m environ (ZP 17 à 28, 30 à 33 et 66). En fond de vallée, huit sondages ont été réalisés. Ils ont permis de nuancer l'hypothèse ancienne d'une érosion massive de l'escarpement de-

puis l'Antiquité. L'observation et la fouille de plusieurs tronçons de voirie, dont un inconnu, permet de montrer leur stratigraphie complexe et de préciser l'organisation parcellaire du site. Un sondage se distingue par la présence de murs, dont la fonction demeure inconnue, et d'un puits qui a livré un mobilier varié et abondant. Enfin un important volume de céramique a été collecté et sera étudié en 2017.

Philippe Salé

Âge du Fer
Moyen Âge

ESVRES EVENA évaluation archéologique d'une agglomération d'origine protohistorique

Gallo-romain

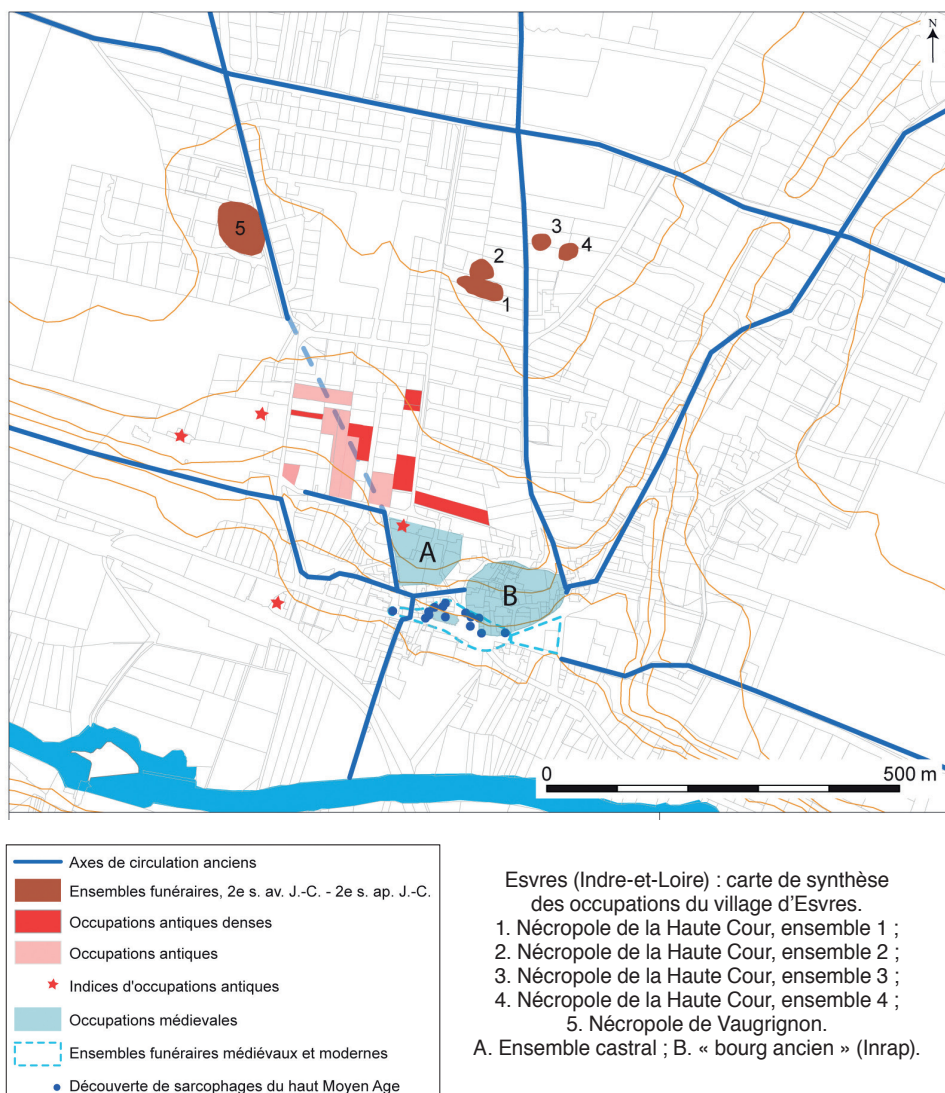
« Evena, évaluation d'une agglomération d'origine protohistorique » est un programme de recherche du Laboratoire archéologie et Territoire du l'UMR 7324 Citeres et de l'Inrap soutenu par le Ministère de la Culture (service régional de l'Archéologie de la DRAC Centre-Val de Loire) et la région Centre-Val de Loire. Il a pour objectif

l'étude du village d'Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire) et de son territoire rural dans la longue durée.

Le programme de recherche a montré que village d'Esvres se structure autour de son église et de son château, aménagés au milieu du Moyen Âge et d'un réseau

viaire spécifique. Ce dernier n'est pas daté mais constitue un objet complexe, construit en plusieurs étapes sans doute depuis l'Antiquité. Il est désormais établi que le bâti actuel se développe sur un substrat de la fin du Moyen Âge ou de la période Moderne, attesté sur l'ensemble de l'espace du village historique.

L'étude a permis d'identifier le noyau de peuplement du village. Il s'agit d'une nécropole du VI^e s. qui s'étend sur au moins 2500 m², localisée en limite du lit majeur de l'Indre. Elle constitue l'origine du cimetière paroissial, qui évolue sur place jusqu'à son transfert en 1840, mais sans doute aussi de l'habitat. La mention du *vicus Evena* par Grégoire du Tours au VI^e s. et de son église fondée au siècle précédent, se réfère certainement à cette occupation. Il est possible que le village d'Esvres constitue la continuité d'un habitat et d'une aire funéraire étudiée dans le cadre du programme, situés sur le rebord du plateau nord, attestés du II^e s. av. J.-C. au II^e s. ap. J.-C. Les modalités du transfert des occupations ne sont pas connues.



Les résultats du programme ont permis de définir de nouvelles problématiques portant sur l'archéologie du village en Val de Loire (Chimier et al. 2014 ; Joly et al. 2014 ; Dubois, Chimier 2016).

Les travaux sur le territoire rural montre un espace occupé et exploité depuis la Préhistoire. Les modalités de peuplement sont différentes entre les plateaux sud et nord de l'Indre. Les occupations de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer marquent le territoire, au moins sur le plateau nord. Les questionnements autour d'une recomposition de l'espace rural vers le II^e s. av. J.-C. restent en suspens. De nouveaux établissements ruraux se structurent à la période gauloise et perdurent pour la plupart au Haut-Empire.

Au Moyen Âge, on observe entre autre un regroupement du peuplement autour de plusieurs points particuliers, dont Esvres et certains hameaux actuels. Parmi eux, Forges constitue un pôle qui présente une continuité d'occupation depuis le second âge du Fer jusqu'à nos jours, ce secteur a ainsi une trajectoire comparable à celui d'Esvres.

Chimier et al. 2014 : CHIMIER J.-P., DUBOIS J., FOUILLET N., POUYET T., « Esvres-sur-Indre, de la Protohistoire récente au début du Moyen Âge », in Zadora-Rio E. (éd.), *Atlas Archéologique de Touraine* [en ligne], Tours : Université de Tours, coll. « Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France », 53, p. <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=65>, URL : <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=65> [lien valide au 10 février 2015].

Dubois, Chimier 2016 : DUBOIS J., CHIMIER J.-P., « Esvres », in Cribellier C., *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 106 notices archéologiques et synthèse, vol. 3*, Tours : Férac, coll. « Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France », 63, pp. 274-276.

Joly et al. 2014 : JOLY S., CHIMIER J.-Ph., FOURNIER L., « L'archéologie dans le village. Quelques exemples récents d'opération préventive en Val de Loire », *Archéopages*, 40, pp. 78-91.

LANGEAIS, La Roche-Cotard Enjeux de la connaissance et de la datation d'un site moustérien à productions à caractère symbolique

À l'issue d'un séminaire tenu en avril 2015, l'équipe constituée a souhaité mettre en place un projet collectif de recherches afin de mettre en synergie toutes les études déjà réalisées sur le site pour une meilleure compréhension de sa genèse, de son histoire; pour tenter de dater l'occultation de l'entrée de la cavité principale, un autre objectif essentiel étant l'inventaire et les relevés des traces pariétales laissées tant par les animaux que par les occupants de la cavité.

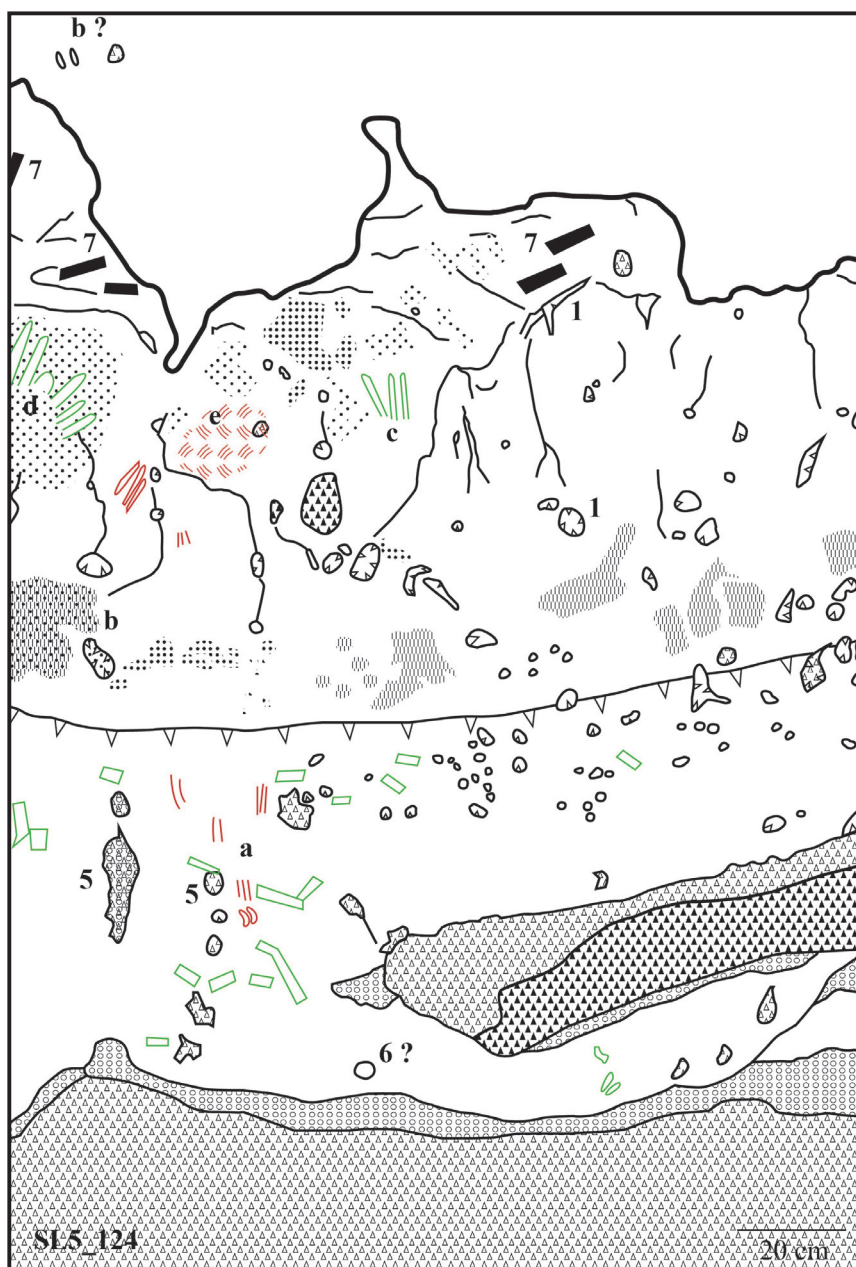
L'année 2016, année probatoire du projet collectif de recherches, a été le cadre de trois workshops, d'une campagne de terrain et de diverses autres actions de connaissance du site et de datations. Le premier workshop était consacré à la méthodologie du relevé des traces pariétales. Ces traces sont de trois sortes sur les parois de la cavité : des traces géologiques, des traces animales (griffures, polissage des parois), des traces anthropiques (tracés digitaux ou autres, traces d'ocre). Ce workshop a permis de préciser la méthode à mettre en œuvre au cours de la campagne de terrain qui suivait presque immédiatement cet atelier.

La campagne de terrain s'est déroulée en juillet avec un petit nombre de participants. L'objectif de cette première campagne de PCR était d'effectuer un inventaire aussi exhaustif que possible des trois catégories de traces pariétales de la cavité. Une couverture photographique complète des parois avait déjà été réalisée. Sur un transparent appliqué sur la photographie, chaque trace devait être figurée aussi précisément que possible tout en sachant que ce document ne constituait pas un relevé précis mais était seulement destiné à être un inventaire. Un ensemble de symboles était à utiliser d'un panneau à un autre en respectant un tableau fourni et afin de constituer un ensemble homogène pour tous les panneaux. Chaque opérateur avait également à mettre en fiche des traces considérées comme remarquables et des observations pouvaient être notées dans un carnet. Ce sont au total 194 photographies de paroi qui ont été faites, 80% de ces photographies ont été utilisées in situ pour inventorier les traces, les autres photographies étant redondantes. Parmi celles-ci, 85% de

ces relevés terrain ont été mis au propre sous Illustrator, les autres le seront en 2017.

Parallèlement à ce travail d'inventaire et de rédaction de fiches signalant des traces remarquables, des photographies de ces traces étaient réalisées avec géolocalisation.

Au cours de la campagne, une étudiante de l'Institut La-Salle de Beauvais (Violaine Delahaye) mettait en place le SIG du site.



Langeais (Indre-et-Loire) la Roche-Cotard, grotte d'Achon : paroi de la salle du pilier, relevé des traces de SL5_124 (les traces géologiques sont en noir, les animales en rouge et les anthropiques en vert) (L. Cinçon).

Un deuxième workshop était consacré aux industries lithiques découvertes dans les quatre locus du site. Les discussions conduites par Thierry Aubry, responsable de l'étude du lithique du site, permettait un large échange de vues et une approche des relations avec les autres sites du sud-ouest du Bassin parisien, voire du nord de la France. Dans le cadre de ces discussions, on évoquait aussi le problème de l'absence de certaines dalles de chert à l'intérieur de la grotte ainsi que la nécessité de prendre en compte toutes les petites esquilles de silex qui ont été collectées par tamisage dans les différents locus du site.

Un troisième et dernier workshop avait pour objectif, pour les spécialistes des disciplines paléoenvironnementales, de mettre en parallèle les résultats de leurs recherches et de tenter des ébauches de conclusions concernant les reconstructions paléoclimatiques et paléoenvironnementales et de tenter d'établir des corrélations stratigraphiques entre les strates des quatre locus.

L'année 2016 a été le cadre de plusieurs missions importantes, essentielles pour le triple objectif du PCR : connaître l'histoire de ce site, appréhender les manifestations pariétales à caractère symbolique et enfin assurer la datation de l'occupation des différents locus :

- topographie du site et de la grotte d'Achon par les géomètres-topographes de Cavités 37, Philippe Brulé et Dimitri Ferey

- réalisation d'un scanner géoréférencé de la cavité et des quatre principaux panneaux de tracés par la société Alidads (Gilles Durbet)

- réalisation de photogrammétriques géoréférencées sur une partie des parois de la salle du pilier de La Roche-Cotard I par Yves Egels (ENSG)

- échantillonnage dans LRC I et LRC II pour des datations OSL des sédiments et des blocs qui entourent l'entrée de LRC I afin de dater l'occultation de l'entrée par les colluvions de versant. Cet échantillonnage a été effectué par Andrew Sean Murray de l'université de Aarhus et ses collaboratrices de l'Université technique du Danemark Kristina Jørkov Thomsen et Trine Holm Freiesleben ainsi que par Guillaume Guérin, chercheur à l'IRAMAT à Bordeaux.

- géomorphologie de la cavité réalisée par Hubert Camus, géomorphologue et karstologue, de la société Protée.

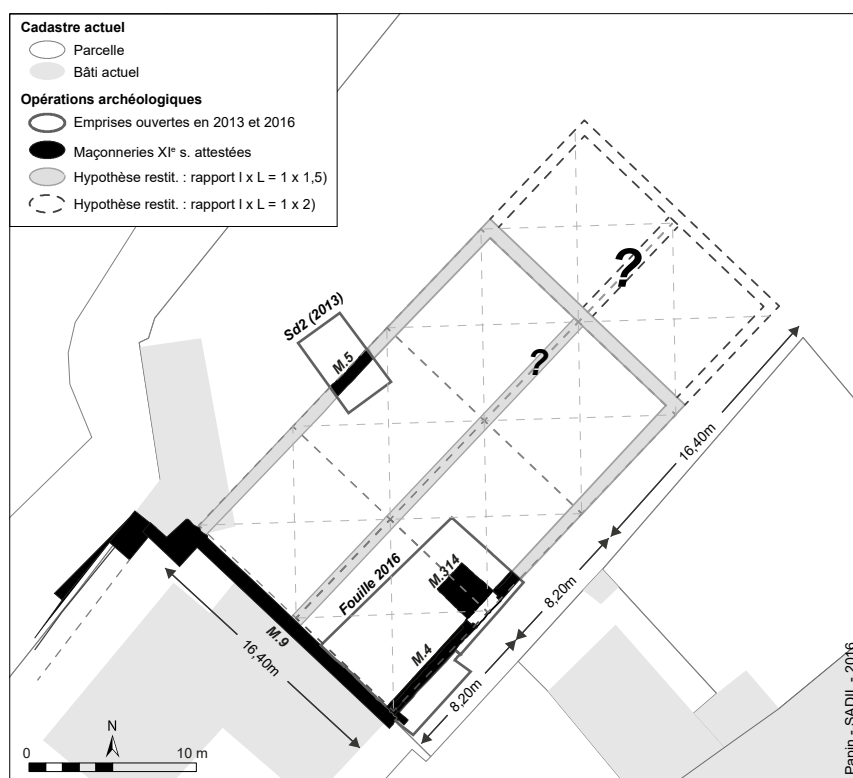
Jean-Claude Marquet

Moyen Âge

LOCHES Forteresse, logis royaux

Une quatrième campagne de fouilles programmées a eu lieu en 2016 dans le parc des logis royaux du château de Loches. Elle consistait à poursuivre l'exploration d'un secteur déjà abordé en 2013 par deux sondages réduits. Le principal objectif était de mieux documenter les vestiges d'un bâtiment dont l'unique élément encore en élévation – un mur de 16 m de long sur 11 m de hauteur portant deux baies plein cintre – passait de longue date pour être le vestige d'une ancienne *aula* des comtes d'Anjou. La fouille des niveaux antérieurs à la construction de l'édifice constituait un second enjeu. La campagne a entraîné l'ouverture d'une surface de 74 m², placée à l'emplacement de l'un des angles du bâtiment palatial déjà parfaitement identifié lors d'un sondage de 2013.

Bien qu'abordés sur une très petite surface faute de temps (2 m²), les niveaux antérieurs à la construction de la grande salle ont été reconnus jusqu'au substrat. La poursuite d'un sondage profond débuté en 2013, a permis la mise au jour d'un « niveau organique » d'apparence



Loches (Indre-et-Loire) forteresse, logis royaux : restitution d'un bâtiment (P. Papin, CD37).

non stratifié de 30 cm d'épaisseur au contact avec le rocher, renfermant un abondant mobilier brassé allant du Néolithique moyen 1 (4600-4500 av. J.-C.) à la Protohistoire récente (silex taillés et poteries). La fraîcheur et la quantité du mobilier attestent sans conteste de l'existence d'occupations très anciennes sur l'éperon de Loches. Bien que la nature des niveaux rencontrés et leur reconnaissance sur une très faible surface ne permet pas d'en spécifier l'étendue et la fonction, ces occupations apparaissent néanmoins, au regard du large spectre chronologique du mobilier découvert, sinon continues du moins assez denses à certaines périodes. Les niveaux stratifiés des VIII^e - X^e s., repérés dès 2013, n'ont pas été fouillés sur une plus grande surface lors de la campagne 2016. La fouille dans son ensemble a été stoppée sur les niveaux de construction du bâtiment aulique du XI^e s.

Concernant ce dernier, la mise au jour d'indices permettant de restituer un édifice aux dimensions beaucoup plus importantes que toutes les hypothèses précédemment émises, est le principal fait de la campagne. L'emprise définie en 2016 a, en effet, entraîné la mise au jour ce qui semble désormais pouvoir être identifié comme le mur gouttereau ouest de l'édifice. Dégagée sur une longueur de 11 m, cette portion du mur est dotée d'une porte monumentale de 2,40 m de largeur. De nouvelles hypothèses, se basant sur une analyse des modules employés dans la construction et de la position de ce portail, tendent désormais vers la restitution d'un bâtiment pouvant atteindre 400 à 500 m² (16 m x 26 à 35 m). La découverte d'un escalier descendant d'un mètre de l'extérieur vers l'intérieur prouve l'existence d'un niveau 0 en partie excavé. La fouille des sols intérieurs, correspondant à des niveaux de terres battues, de dépotoirs, mais aussi de travaux, renvoie l'image d'un espace consacré au service et non à l'apparat. Divers indices permettent également d'envisager l'existence d'un mur de refend longitudinal partitionnant ce niveau 0. L'ensemble des données permettent ainsi de supposer que le bâtiment possédait un étage où se trouvait la salle noble. La découverte dans les niveaux d'occupation tardifs de l'édifice de très nombreux fragments d'enduits peints aux nuances de couleur variées (rouge, orange, jaune, vert, blanc, gris et noir) et de vitraux décorés, montrent qu'il était, à l'origine, richement orné.

L'ajout de trois contreforts et la reprise en sous-œuvre du parement intérieur du mur gouttereau indiquent que de lourds travaux de consolidation et de réfection ont eu lieu au cours du fonctionnement de l'édifice. L'expertise du mobilier archéologique démontre par ailleurs que l'ensemble de la séquence correspondant à l'occupation bâtiment s'accumule au maximum sur une période d'un siècle et demi. Ainsi, la production stratigraphique apparaît particulièrement importante à partir du milieu du XI^e s., traduisant une utilisation très fréquente des lieux. La séquence de restauration du mur gouttereau intervient probablement dès la fin du XI^e ou au début du XII^e s. L'abandon progressif (ou le changement d'affectation), est marqué par un net ralentissement et par la présence d'un mobilier archéologique beaucoup moins abondant,

suivi de l'arrêt total de dépôt de nouvelles couches archéologiques, qui intervient dès la fin du XII^e s. Ces éléments archéologiques établissant le déclin puis l'abandon des structures palatiales du château de Loches dès la seconde moitié du XII^e s., trouvent dans une certaine mesure des échos historiques. On sait en effet qu'à partir du règne d'Henri II Plantagenet s'opère un déplacement du centre du pouvoir en Touraine vers Chinon, où le roi y installe un centre administratif et son trésor. Loches ne sera plus visité qu'extrêmement ponctuellement par les Plantagenet qui n'y réunissent désormais plus la cour, ce qui pourrait expliquer l'abandon précoce de la grande salle de Loches.

Les conflits opposant Capétiens et Plantagenet aboutiront en 1205 à la sortie définitive de Loches de l'orbite angevine. Philippe Auguste donne alors la garde de la forteresse à l'un de ses proches, Dreux IV de Mello, dont les héritiers resteront maîtres jusqu'en 1249. À cette date, Louis IX rachète la forteresse et réintègre le château dans le domaine de la couronne. De très rares passages des rois sont connus par la suite, mais ce n'est qu'au XIV^e s., durant le règne de Jean II le Bon (1350-1364) et surtout sous l'apanage de Louis I^{er} d'Anjou (1370-1384), que la forteresse connaîtra un réel renouveau. C'est à ce dernier que l'on doit, en particulier, la construction de nouveaux logis et de la chapelle Saint-Louis, fouillée par lors des campagnes de fouilles de 2014 et 2015. Cet éclairage historique permet peut-être d'expliquer un autre fait archéologique, constaté dans l'ensemble du parc des logis royaux à l'issue des fouilles effectuées depuis 2013 : celui d'un hiatus stratigraphique total allant du début du XIII^e s. jusqu'à la fin du XIV^e s. Peut-on ainsi



Loches (Indre-et-Loire) forteresse, logis royaux : escalier en cours de fouille (P. Papin, CD37).

concevoir une désertion complète de l'ancien espace palatial, devenu inutile ? Est possible d'envisager qu'au cours de cette période, se soit opéré un certain « repli » vers les secteurs sud du quartier canonial et du donjon ? Toutefois, une mention tardive des « vieilles sales du roi » en 1438, semble indiquer que l'édifice aulique est encore debout. Il n'est arasé qu'à la fin du XV^e s., sans doute lors du réaménagement du parc et la construction en partie sur ses ruines du petit « logis du fou », contemporain de phases d'agrandissement des logis royaux par Charles VIII et Louis XII. De rares structures liées aux aménagements de jardins modernes et contemporains ont été par

la suite identifiés, mais l'emplacement ne connaîtra plus de bouleversement majeur.

La prochaine campagne de fouille en 2017 prévoit l'ouverture d'une nouvelle fenêtre vers le nord-ouest, qui permettra de vérifier une partie des hypothèses formulées en 2016. Des prospections géophysiques sont également prévues. Ces investigations devront permettre de compléter et d'affiner au mieux les données sur ce bâtiment de la grande salle du XI^e s.

Pierre Papin

Moyen Âge

LOCHES

Remparts de la cité royale

En amont d'une grande campagne de restauration des remparts de la forteresse de Loches, prévue à partir de septembre 2017, la Ville a souhaité intervenir sur une portion de muraille située sur le front nord-ouest du château, rue des fossés Saint-Ours, dans la continuité de celle déjà traitée en 2015. Trois grandes périodes de fortification ont pu être observées sur cette portion de rempart d'environ 90 m de long pour 15 m de hauteur.

La première période est caractérisée par les vestiges d'une enceinte juchée sur le bord de l'éperon et venue doubler, par l'extérieur, un rempart antérieur (présupposé quelques mètres en retrait) pour former une braie. En même temps, de profonds fossés secs ont été creusés à son pied, protégés par une galerie de défense ménagée dans l'escarpe et munie d'archères. Cette galerie, repérée lors du diagnostic précédent, est contemporaine des tours de la Porte Royale, porte principale de la forteresse, ce qui permet de dater la construction de cette braie de la fin du XII^e s. ou du début du XIII^e s. Au nord de la portion étudiée, la braie se raccrochait à une tour circulaire encore en partie visible derrière un gros contrefort plus récent, venu la remplacer.

Une partie de la muraille a été reconstruite, vraisemblablement vers 1370, au moment de la construction du grand logis et de la chapelle du Duc Louis 1^{er} d'Anjou qui se situent une cinquantaine de mètres plus au nord, à la pointe de l'éperon rocheux de la forteresse.

La troisième période de fortification est contemporaine d'un vaste programme de réaménagement de cette partie du site, mené de 1490 à 1500 par les rois Louis XII et Charles VIII. Après la construction d'une nouvelle aile au nord de l'ancien logis ducal, ce fut, du côté du rempart, l'aménagement d'une terrasse, dénommée le Fortin ; puis la construction d'un autre logis au sud, sans doute pour les courtisans, le Logis du Fou ; puis la construction d'une petite tour de guet au sud du Fortin, la Tour du fortin.

Aux XVI^e-XVII^e s., de plus petites réfections ont eu lieu : la réparation d'une brèche, peut-être réalisée après une attaque protestante de la fin du XVI^e s. ; puis la mise en place de deux contreforts contre le Fortin, après le démantèlement vers 1607 de la tour circulaire de l'enceinte du XIII^e s.

Dans le même temps, commence un mouvement de privatisation des fossés et de l'ancienne galerie de défense par les habitants des maisons situées en avant de la forteresse. De petites bâtisses furent mises en place contre le coteau et des caves furent creusées dans la galerie pour servir de remises, de greniers ou d'écuries.

Enfin, aux XIX^e-XX^e s., cette portion de rempart fut plusieurs fois restaurée, notamment entre 1929 et 1943 sous l'égide des Monuments Historiques.

Samuel Riou

Âge du Bronze
Époque moderne

MONTBAZON

La Bafauderie

Âge du Fer

La future réalisation du projet de lotissement Les Terrasses de la Bafauderie à Montbazon a conduit le service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic archéologique, situé à quelques mètres au nord des lotissements Bel Air 1 et Bel Air 2 qui ont fait l'objet de diagnostics en 2013 (Salé et Millet 2013 a et b).

Quarante-six faits archéologiques et vingt deux isolations (mobiliers archéologique hors Fait) ont été enregistrés sur le terrain. Plusieurs occupations distinctes sont représentées. La première comprend un lot de 97 tessons de céramique protohistorique, concentré dans l'angle nord-ouest de l'emprise ; la deuxième concerne un ensemble de ves-

tiges modernes et contemporains répartis de manière très lâche sur l'ensemble du terrain sondé. Cette occupation se compose de douze fossés parcellaires (dont certains ont livrés de rares tessons), une haie qui traverse d'ouest en est la partie centrale de l'emprise ainsi que des fosses de plantations et des fosses d'extraction qui se situent dans la partie sud-est du diagnostic.

L'opération se situe sur le replat et le versant qui dominent l'Indre, sur sa rive gauche. Les observations réalisées sur le terrain corroborent la représentation de la carte géologique. Le substrat est très majoritairement constitué par le calcaire lacustre de Touraine (g1). Sur le replat situé au sud, les dépôts les plus superficiels, sous la terre végétale, sont en grande partie formés de fragments de meulière nombreux et souvent brisés, emballés dans une matrice argileuse grise à rougeâtre. Cette zone est nappée par des remblais caillouteux récents (extraction / décharge XX^e s.). Ce niveau peu épais recouvre une argile moins perturbée, directement issue de la dégradation du calcaire lacustre, dans laquelle les plaques de meulière sont de plus grandes dimensions. Sur le replat, comme sur le versant qui succède en direction du nord, les concentrations de meulière concassée trouvent probablement leur origine dans les phénomènes de cryoclastie et de brassage par cryoturbation caractéristiques des phases les plus froides du Pléistocène. Aucun niveau de sol contemporain de ces phénomènes n'a été découvert, la partie la plus superficielle de ces dépôts ayant été emportée par l'érosion.

La partie centrale du diagnostic laisse apparaître une brusque rupture de pente. Le talus est d'autant plus marqué qu'il est constitué d'apports massifs de remblais récents. Ce bourrelet, présente une structuration qui caractérise une limite parcellaire du type crête de labour ou plutôt, dans le cas présent, d'un rideau de haie. Les dépôts – par ailleurs très récents – régalez depuis le haut de la pente voient leur glissement bloqué par une haie en limite de parcelles. Il s'ensuit alors une accumulation formant un talus. A l'instar des observations réalisées lors de cette opération, on constate que des fossés ou un chemin sont fréquemment associés à ladite haie et qu'ils sont placés en aval de celle-ci.

Dans la zone la plus basse, au nord-ouest, les premiers termes d'une terrasse alluviale ancienne (moyen niveau, Fx-y) sont cartographiés. Sur le terrain, on constate la présence d'un sable limoneux grossier brun; les clastes siliceux sont dispersés dans la partie inférieure, qui ne dépasse pas 60 cm d'épaisseur, et sensiblement plus abondants dans la partie supérieure. Cet enrichissement

en fragments de meulières s'explique par la redistribution des clastes depuis le haut du versant, au gré des transferts colluviaux et des labours ; du matériel moderne (tuiles, ardoise) y est régulièrement retrouvé. Bien que le matériel sédimentaire de ce niveau soit issu d'un faciès alluvial caractéristique de la terrasse Fx-y, la présence de mobilier protohistorique, un petit lot céramique assez homogène, attribué à la sphère Néolithique final/Campagniforme/Bronze, dispersé sur une tranche importante de son épaisseur (0,45 m) vient démentir un âge ancien et une position primaire. Le mauvais état de conservation du matériel ancien et la présence de clastes siliceux, qui témoignent d'une contribution colluviale, plaide en faveur du démantèlement d'un lambeau de terrasse sur lequel se serait établie une occupation protohistorique. Il est désormais impossible de préciser les modalités de cette implantation, sinon qu'elle se situait originellement un peu plus en amont sur le versant et qu'elle s'explique peut-être par la nature particulièrement sableuse du sol, due à la persistance de lambeaux de terrasse Fx-y.

Le diagnostic n'a pas révélé de traces d'établissement à proximité de la dépression. Seul un fragment de meule découvert avec le mobilier céramique pourrait indiquer, de façon très lacunaire, une activité domestique proche.

À l'échelle de l'emprise, l'érosion est très importante, les assises géologiques apparaissent rapidement sous le niveau de labour et aucun niveau de sol historique ou plus ancien n'est conservé. Sur la partie haute du versant, l'érosion a entraîné l'ablation de la totalité des dépôts antérieurs à l'époque moderne. Les dépôts conservés sur le tronçon médian de la pente en plus d'être peu épais sont très essentiellement constitués de matériel allochtone très récent (éléments de décharge du XX^e s. régalez sur le versant). C'est l'accumulation de ces remblais qui forment le talus. Son emplacement s'explique par l'existence d'une limite parcellaire en ce point.

Enfin, le site est mis en culture au moins de l'époque moderne jusqu'à nos jours comme le montrent les vestiges (fossés parcellaires et drainants) et le mobilier céramique découverts lors de l'opération.

Isabelle Pichon

Salé et Millet 2013a : SALE P., MILLET S., *Montbazou, Indre-et-Loire, lotissement Bel Air 1, rue des Lacs d'Amour, lieu-dit «La Fuie»* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap.

Salé et Millet 2013b : SALE P., MILLET S., *Montbazou, Indre-et-Loire, lotissement Bel Air 2, rue des Lacs d'Amour, lieu-dit «La Fuie»* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap.

Époque contemporaine

MONTLOUIS-SUR-LOIRE

19-21 rue du sénateur Belle

Localisé sur la commune de Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire), le diagnostic archéologique 19-21 rue du Sénateur Belle, sur l'éperon entre la Loire et le Cher, a permis de détecter une seule structure archéologique. Cette dernière est une fondation de mur. Datant du XVIII-XIX^e s,

la construction est vraisemblablement en relation avec plusieurs caves, présentes quelques mètres sous la surface actuelle.

Grégory Poitevin

MONTLOUIS-SUR-LOIRE

La Vronnière

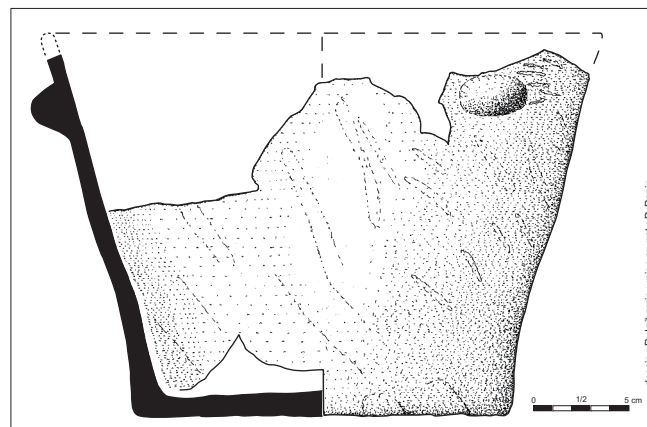
Le diagnostic archéologique de la première tranche de la ZAC Qualiparc, au lieu-dit La Vronnière à Montlouis-sur-Loire a entraîné la découverte de quatre faits archéologiques (deux fosses et deux fossés) appartenant à l'époque moderne ou contemporaine.

En revanche, un mobilier assez abondant appartenant au Néolithique récent a été découvert dans une tranchée à l'extrême sud-ouest de l'emprise. Mis au jour à la surface des sables alluvionnaires anciens, dans une zone particulièrement perturbée par des réseaux racinaires et des chablis, ce mobilier a été prélevé sous la forme d'« isolations ». Il comprend trois éclats de taille en silex, et surtout du mobilier céramique. Ce dernier type est représenté principalement par un individu : il s'agit d'un vase de forme tronconique à fond plat de grand diamètre, dont près de la moitié des tessons sont conservés (64 tessons pour plus de 2,7 kg de céramique). Les conditions d'intervention semblent ainsi indiquer l'existence d'une ou plusieurs structures en creux ayant protégées ce vase, mais dont les limites n'étaient pas perceptibles à la fouille.

La découverte, bien que mal caractérisée, présume ainsi de l'existence très probable d'un site, peut-être en par-

tie présent au sud-ouest de l'emprise, mais s'étendant probablement plus largement à l'ouest et au sud. À ce titre, une réflexion a été engagée sur l'existence et la possible localisation d'un site de hauteur du Néolithique moyen/récent sur cette partie de l'éperon de Montlouis-sur-Loire, dont la topographie apparaît propice à ce type d'installation.

Pierre Papin



Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire) La Vronnière : céramique du Néolithique récent (R. Iribarria, Inrap, P. Papin, CD37).

MONTs

Les Girardières

Le projet d'une zone d'aménagement de logements et commerces, phase 1 tranche 2 concernait des terres exploitées à l'exception de trois zones inaccessibles à la végétation trop dense. Le contexte archéologique des parcelles voisines, bien documenté, présentait des découvertes de l'Antiquité et du haut Moyen Âge reconnues en 2001 et 2013. Il s'agissait d'une *villa* antique réoccupée au haut Moyen Âge par quelques sépultures mais également par un chemin menant à un habitat groupé et un atelier de potier des IX^e-X^e s.

Les découvertes effectuées lors du diagnostic de la phase 2 se trouvent dans la continuité de ces précédentes découvertes ; essentiellement dans celle de l'occupation alto-médiévale. 45 faits archéologiques témoignent de plusieurs occupations périphériques d'un ou de plusieurs habitats. Les deux concentrations de fosses et/ou silos reconnues au nord et au sud regroupent un peu moins de la moitié des faits.

De grandes zones d'extractions du calcaire et de marne calcaire ont été rencontrées à neuf reprises sur l'emprise du diagnostic. Elles peuvent être en lien avec l'activité potière identifiée lors de la première phase du diagnostic (Aunay 2013) mais également avec les activités agricoles

(amendement) ou de construction. L'une de ces fosses est réoccupée de façon opportuniste sous la forme d'un four domestique creusé à même le calcaire. Il est possible que ce four soit en lien avec les occupations situées 150 m au nord.

Le reste des découvertes est indéterminé ou concerne des traces très ténues d'occupation de l'Antiquité (une seule grande fosse isolée) ou bien plus récente de l'époque moderne et/ou contemporaine, deux ou trois fossés.

La totalité des découvertes effectuées lors de ce diagnostic fait donc état d'un territoire occupé de manière relâchée au haut Moyen Âge et qui évoque une occupation plus dense à proximité, au niveau du bourg actuel dont l'existence pourrait remonter aux IX^e-X^e s.

Vincent Hirn

Aunay et al. 2013 : AUNAY C., JESSET S., MAROT E., VANHOVE C., POITEVIN G. et GARDÈRE P., *Monts (37). Projet d'aménagement d'une zone de logements et commerces « Les Girardières », Phase 1, Tranche 1 : N° site : 37.159.034 O.P. rapport de diagnostic archéologique réalisé du 11 mars au 12 avril 2013, correspondant à la prescription n° 13/0002 du 9 janvier 2013, Tours, Conseil Général d'Indre et Loire.*

Le diagnostic archéologique réalisé sur la commune de Parçay-sur-Vienne au lieu-dit Pièce de Prézault a mis en évidence trois occupations anthropiques très peu denses.

La première attribuable au Néolithique ancien/moyen est constituée de deux structures de combustion à radier de pierres. Ce type de structure est bien connu sur les sites néolithiques des vallées de la Creuse et de la Vienne, comme par exemple sur le site du Barrage à Ports situé à 12 km du site de Parçay.

La deuxième occupation très lâche et sans doute issu du démantèlement de niveaux anciens ou de structures en creux par les crues de la Vienne et les travaux agricoles. Il s'agit d'éléments céramiques découverts en fond de tranchée et prélevés en Isos de 10 à 15 m². Le mobilier, mélangé, est attribuable aussi bien au Néolithique qu'à la Protohistoire. Des éléments de même nature avaient déjà été mis en évidence lors du diagnostic de 2011 (Pailler 2011)

Pour la période antique, une concentration de structures en creux a été mise au jour dans la tranchée 25. Il s'agit d'un enclos fossoyé quadrangulaire de 8 à 9 m de côté, présentant dans son angle sud-est une fosse cendreuse de 4,5 m² contenant des ossements brûlés, ainsi qu'une fosse plus petite contenant des fragments d'amphores, de plus petits vases à liquide, de « gouttes » de métal en alliage cuivreux, de trois fragments de verre d'importation, de clous de construction en fer, ainsi que de fragment d'os fortement brûlés. La présence de tous ces éléments (la céramique ayant été brisée avant d'être brûlée), ainsi qu'un dépôt d'ossements d'animaux en vase, plaident en faveur d'un dépôt de produit de crémation ainsi que d'un repas funéraire ou commémoratif. L'absence de restes humains déterminables dans l'assemblage est problématique, mais nous n'en sommes qu'au stade du diagnostic et seule une toute petite surface de l'enclos a été sondée.

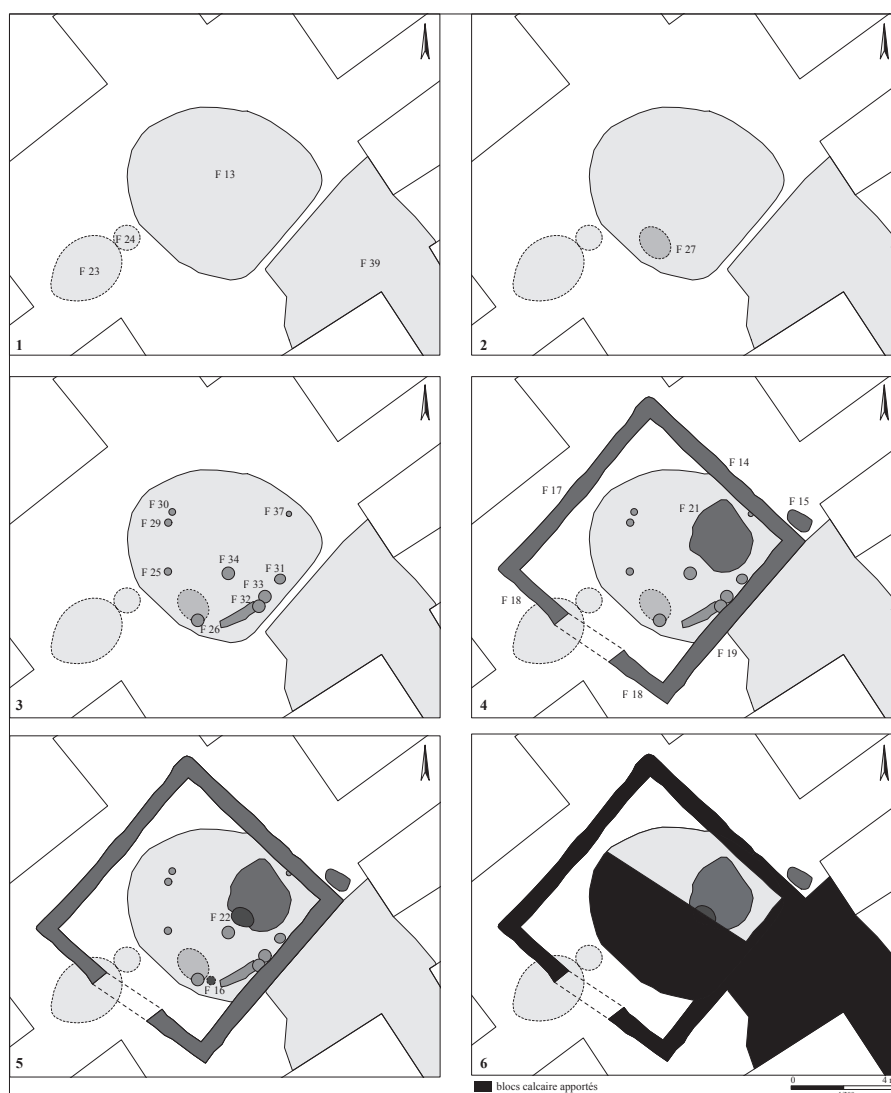
À l'extérieur de l'enclos, dans l'angle sud-est, une petite fosse quadrangulaire, contenait, dans la moitié fouillée des clous en fer aux deux angles mis au jour,

laissant deviner la présence d'un contenant en bois de type coffre, mais aucun autre mobilier archéologique.

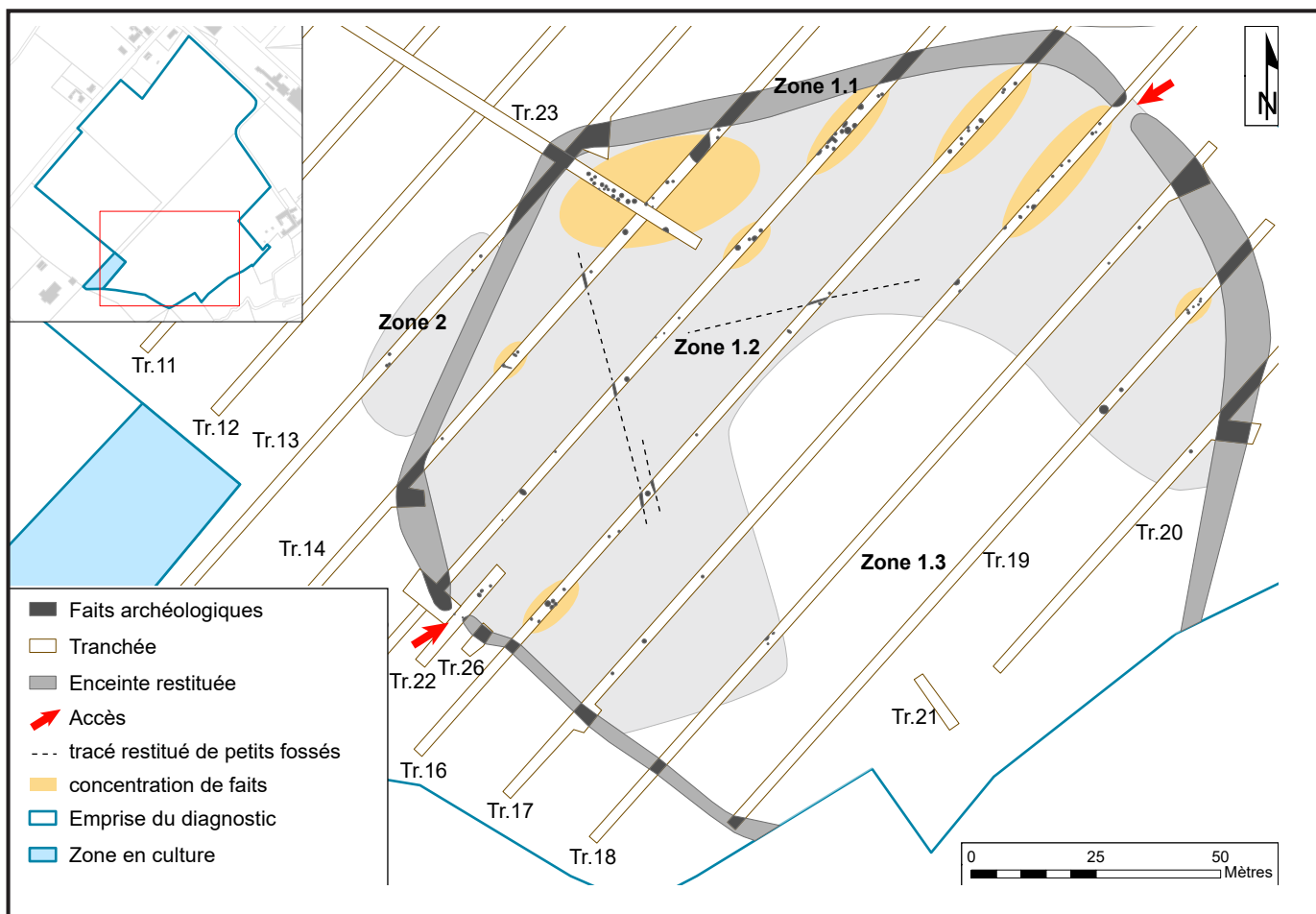
Des structures en creux antérieures à l'enclos ont été décelées dans les coupes des fossés. Il s'agit d'une grande fosse orbiculaire, ainsi que d'un probable enclos circulaire sur poteau englobant une surface de 21 m². Cet ensemble n'est pas daté et aucun élément du mobilier céramique ne sort de la fourchette chronologique 20 av.-20 ap. J.-C. Il est donc probable que l'ensemble ne soit que de très peu antérieur à l'enclos. D'autres fosses ont été discernées en dehors de l'emprise de l'enclos, mais leur fonction et datation ne sont pas connues.

Céline Landreau

Pailler 2011 : PAILLER Y. (dir.), *L'occupation des terrasses alluviales de la Vienne, Parçay-sur-Vienne, Indre-et-Loire, La Pièce de Prézault, La Varenne*, rapport de diagnostic, Inrap.



Parçay-sur-Vienne (Indre-et-Loire) La Pièce de Prézault : hypothèse des différentes étapes de la zone de l'enclos (C. Landreau, Inrap)



Reignac-sur-Indre (Indre-et-Loire) le Grand Rochette : plan de l'intérieur de l'enceinte du Néolithique (Vincent Hirn, CD37).

Le diagnostic archéologique préalable à l'aménagement de la Zone d'Activité Communautaire de Grand Rochette à Reignac-sur-Indre portait sur une surface de 126 391 m², située au bord d'une combe abrupte dont le ruisseau se jette dans l'Indre à 1500 m au nord-est. 174 indices archéologiques (quatorze isolats et 160 faits) ont été mis au jour ; une très forte concentration se distingue au sud de l'emprise. L'occupation principale remonte au Néolithique moyen et récent. Le site est réoccupé à l'âge du Bronze. Quelques indices témoignent d'une fréquentation de ce secteur à l'époque romaine.

L'occupation du Néolithique se structure à l'intérieur et autour d'une vaste enceinte fossoyée couvrant environ 2 hectares. Deux interruptions dans son tracé signalent, au moins, deux accès. À l'intérieur, la densité des vestiges découverts est plus importante au sein d'une couronne d'une quarantaine de mètres de largeur depuis le fossé, la partie centrale ayant livré pas ou peu de structures. Des petits fossés perpendiculaires semblent structurer l'espace interne. Au sud-est, l'enceinte est adossée à une combe naturelle formée par le ruisseau de Rochette. Le site domine un espace délimité par l'Indre au nord-est, le ruisseau de Rochette au sud-est et celui de l'Échandon au nord-ouest, tous deux affluents de l'Indre.

Formant un arc de cercle distant de 80 à 150 mètres au nord-ouest du fossé d'enclos, les vestiges très arasés d'un ancien talus ont été détectés, il apparaît sur le terrain sous la forme d'un microrelief conservé sur une hauteur de 30 à 50 cm selon les endroits. Le matériel recueilli dans les unités stratigraphiques de ce talus est contemporain de celui découvert au niveau de l'enceinte.

Le site est réoccupé à l'âge du Bronze final ; du matériel de cette période a été retrouvé dans quelques creusements situés dans l'emprise de l'enclos et juste au nord de celui-ci. Le fossé néolithique semble être encore partiellement visible et utilisé à l'âge du Bronze puisqu'une partie du matériel céramique découvert en provient.

Enfin, les vestiges attribuables à l'Antiquité sont en très petit nombre : un petit bâtiment en construction légère sur solin de pierres dont nous avons retrouvé une assise très peu enfouie sous la surface du sol et quelques fosses dispersées. Il présente un plan rectangulaire avec un mur de refend. Les solins devaient servir de support à des parois en matériaux périssables. La construction est datée par un unique tesson de la période romaine.

Vincent Hirn

SAINT-CYR-SUR-LOIRE

1 Boulevard Alfred-Nobel

Le diagnostic archéologique réalisé au 1, boulevard Alfred-Nobel à Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire) a permis d'explorer des parcelles en friche préalablement au projet d'extension de la clinique de l'Alliance. Treize tranchées couvrant 3 407 m² ont été réalisées.

Ce sont 485 pièces lithiques datant du Paléolithique moyen collectées sur une aire d'environ 5 000 m² qui figurent la première occupation anthropique mise en évidence au cours de cette opération. Il s'agit du premier site de cette période mis au jour sur le plateau situé au nord de Tours.

La seconde période du haut Moyen Âge se situe en deux secteurs distincts. Côté occidental, des carrières de cal-

caire ont été installées le long d'un chemin daté du IX^e s. Ce dernier pourrait mener au domaine de la villa Magniacus, établissement cité dans les textes carolingiens, mais non encore localisé avec exactitude. Côté oriental, des indices fugaces d'une occupation du VIII^e-IX^e s. ont été mis au jour.

C'est enfin une implantation humaine de petite envergure des XII^e-XIII^e s., circonscrite et organisée par un ensemble de fossés enserrant une vaste fosse qui a été révélée.

François Cherdor

SAINT-CYR-SUR-LOIRE

La Gruette

Notice non reçue

SAINT-CYR-SUR-LOIRE

Pont de la Motte

Les opérations archéologiques au Pont de la Motte à Saint-Cyr-sur-Loire, se sont étirées sur une durée de près de deux ans, de juillet 2016 à février 2018, selon l'avancement des travaux de l'aménagement. Les interventions ont concerné trois secteurs différents. La première concerne un décaissement de près de 7 m de profondeur pour la construction du poste de refoulement (PR 1 sondage 1). Elle a permis de relever la coupe stratigraphique qui révèle notamment l'épaisseur des remblais modernes et contemporains. Deux murs sont également attribués à ces périodes. Plus au sud, d'autres vestiges modernes et contemporains ont été mis au jour lors du creusement d'un sondage archéologique (sondage 2). Pour des raisons de sécurité, il a été interrompu à une

profondeur de 3 m, au niveau de couches de remblais datées du XVII^e s. Enfin, en bord de Loire, un deuxième puits de 12 m² a été creusé (PR3, sondage 3). Il a permis la découverte d'un aménagement de berges daté du milieu du XIX^e s. et composé d'un enrochement et de pieux. Les opérations de terrain n'ont donc livré que des informations concernant les dépôts alluviaux et surtout les occupations modernes et contemporaines. Cependant, la rédaction du rapport a été l'occasion de reprendre la documentation ancienne afin de retracer les grandes évolutions de ce secteur situé à la confluence de la Choisille et de la Loire.

Philippe Salé

SAINT-ÉPAIN

aire de service de Sainte-Maure-de-Touraine A10

La fouille réalisée sur l'aire d'autoroute de Sainte-Maure-de-Touraine de l'autoroute A10 en Indre-et-Loire, a mis au jour les vestiges d'un habitat rural du Moyen Âge, ayant fonctionné entre la fin du X^e s. et le tout début du XIII^e s. Du mobilier redéposé de la période gallo-romaine suggère que le site est fréquenté dès cette époque sans qu'aucun vestige ne puisse lui être rattaché avec certitude. Au total, on comptabilise 79 faits archéologiques dont l'identification fonctionnelle est répartie en 37 trous de poteau, 17 fosses, 12 tronçons de fossé, 6 silos, zone dépressive ayant pu servir d'extraction de matériaux puis de mare.

Le site comporte trois espaces aux occupations clairement distinctes. Le centre du site est un espace où les

activités humaines n'ont pas ou très peu laissé de traces au sol. On pense à une parcelle pour la culture potagère ou le pacage de petits animaux. De part et d'autre, se concentrent les principales activités : à l'ouest le bâtiment d'habitation et ses annexes, à l'est les activités agricoles et domestiques.

À l'ouest, la disposition des trous de poteau dénote la présence successive de plusieurs ensembles bâtis. Ainsi, se superposent un « petit » bâtiment à quatre poteaux corniers et deux faitiers d'une superficie maximale de 16,8 m² et un plus grand bâtiment sur onze poteaux périphériques à deux nefs d'une superficie comprise entre 56 et 79 m² maximum. Il s'accompagne d'une fosse coffrée

et d'un petit silo. Il est séparé du reste du site par un tronçon de fossé profond. D'autres fosses complètent cet ensemble au sud ; elles recueillent, à terme, les vidanges de foyers de cette habitation.

À l'est, sont concentrées les activités agricoles et domestiques dont les seules traces sont un four, quatre silos, une fosse de travail (fond de cabane ?), et un puits.

L'occupation comprend des mutations que le mobilier céramique a pu mettre en avant. Les fosses-silos se trouvant à l'est réunissent les assemblages les plus précoces de la seconde moitié du X^e s. Ils proviennent d'un habitat dont la localisation et la morphologie ne sont pas identifiées : soit la maison mise au jour à l'ouest se superpose à cette première occupation, soit elle se situe en dehors des limites de la fouille. La zone d'habitation à

l'ouest réunit quant à elle l'essentiel des productions de la seconde moitié du XI^e au XII^e s.

Cet établissement rural s'implante sur un territoire dont l'économie est tournée à la fois vers la Touraine et vers le Poitou, ce que confirme l'approvisionnement du mobilier céramique. Localement, il s'installe dans un environnement largement exploité par l'homme (grands défrichements) où l'exploitation et la gestion des espaces boisés sont mises en évidence par des stigmates de pratiques sylviculturales (effeuillage, émondage, étêtage). La pauvreté des restes carpologiques apportent peu d'informations sur les espèces cultivées mais pose néanmoins la question de la culture de la luzerne à cette époque pour l'alimentation du bétail.

Marie-Denise Dalayeun

SAZILLY Les Chilloux

Notice non reçue

Gallo-romain

TOURS Marmoutier

Moyen Âge

En 2016, le travail de terrain a porté sur trois espaces distincts :

1- l'emprise de l'église abbatiale gothique (zone 1) ;

2- celle de l'hôtellerie de l'abbaye dont le tiers occidental est encore en élévation (zone 3) tandis que les deux autres tiers furent détruits au début du XIX^e s. (zone 4) ;

3- les terrasses occidentales (zone 6) où se situent plusieurs chapelles partiellement troglodytiques aménagées au XIX^e s. mais aussi des vestiges médiévaux..

En zone 1, la fouille a porté d'une part sur des niveaux de l'Antiquité, d'autre part sur la crypte du début du XI^e s., enfin sur l'extrémité orientale de l'église gothique. Dans les secteurs 7 et 8, ont été fouillés des niveaux antiques dont les plus anciens remontent à la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s. ap. J.-C. Ils correspondent pour l'essentiel à des niveaux d'occupation intérieure et ont livré une abondante céramique. Les fondations d'un très large mur orienté ouest-est, avec un retour vers le nord du côté est, ont été exposées. Elles ont traversé des remblais également datés du Haut-Empire.

Plus à l'est, des observations complémentaires ont été conduites dans la crypte en vue de sa prochaine restauration. D'une part, une petite partie des fondations du mur de chaînage gothique qui traversait la crypte du nord au sud a été bûchée dans l'espoir de dégager un pilier central supplémentaire (ce qui n'a pas été le cas). D'autre part, quelques couches d'occupation recouvrant les marches descendant à la crypte, côté nord, ont été fouillées afin de mieux observer et de relever en plan et en coupe cet escalier qui appartient à un second état et a connu plusieurs phases d'aménagement.

Enfin, à l'extrémité orientale de la zone de fouille, l'intervention archéologique entamée en 2015 a été achevée. L'enlèvement des remblais accumulés depuis le xix^e s. s'est poursuivi vers le nord pour dégager l'accès à une structure maçonnée voûtée qui appartient au dispositif de fondation du chevet de l'église abbatiale gothique. La sépulture en coffrage maçonnée, avec sol de carreaux de terre cuite, qui avait été fouillée par Charles Lelong dans les années 80 a été remise au jour et relevée. Le bûchage d'une partie des maçonneries appartenant aux fondations du chevet gothique n'a pas permis de mettre en évidence des vestiges du chevet roman, au-delà du mur de clôture de la crypte.

En zone 4, l'objectif principal était de poursuivre la fouille des niveaux du haut Moyen Âge dans la partie occidentale où des surfaces rubéfiées et des structures en creux témoignent d'une activité artisanale qui a été datée des ve-vie s. par la vaisselle en céramique. Pour la première fois, des vestiges maçonnés antérieurs aux bâtiments d'accueil successifs ont été mis au jour sous la forme d'un court segment de mur courbe en petit appareil. La découverte conjointe, dans les remblais de démolition, d'un modillon en terre cuite, identique à ceux qui furent découverts sur le site de Saint-Martin à Tours, et d'un fragment de colonnette suggèrent un éventuel lieu de culte mais fonction et datation ne pourront être établies qu'après la fouille de 2017.

Par ailleurs, des investigations complémentaires ont été menées en lien avec l'hôtellerie médiévale :

- d'une part, le fond des latrines édifiées à la fin du XII^e s. a été fouillé par des archéologues de la société Eveha, en raison de la profondeur de cette structure et de la pré-

sence d'eau qu'il a fallu pomper. Ces couches, qui ont été entièrement tamisées, ont livré une grande quantité de matériaux organiques : fragments de pièces de bois, de chaussures, graines, dès, jetons etc. La partie supérieure des latrines avait été bouchée par une grande quantité d'enduits peints dont l'analyse a permis de restituer un état du décor du bâtiment ;

- d'autre part, la porte d'accès au rez-de-chaussée de l'hôtellerie, côté nord, a été débouchée et les fondations du seuil ont pu être observées.

Sur les terrasses occidentales, la fouille, limitée à deux semaines, s'est concentrée sur la moitié orientale de la terrasse inférieure sur laquelle se trouve la chapelle Notre-Dame des Sept-Dormants reconstruite à la fin du

XIX^e s. L'enlèvement de la terre végétale a mis au jour d'une part des vestiges de la chapelle primitive – une nef unique prolongée par une abside en petit appareil – qui peuvent être attribués au haut Moyen Âge, d'autre part une vingtaine de sépultures rupestres qui avaient toutes été fouillées et remblayées. Une seule présentait un couvercle, provenant d'un sarcophage, et avait servi d'ossuaire lors de la dernière intervention archéologique connue, opérée en 1954 par Albert Héron. Une fois la fouille fermée, des relevés architecturaux ont été effectués sur les deux terrasses où subsistent des éléments de la chapelle médiévale mais aussi de la maison du prieur des Sept-Dormants

Élisabeth Lorans, Thomas Creissen

Époque contemporaine

TOURS 103 bis avenue Maginot

Le diagnostic archéologique réalisé à Tours, aux numéros 101, 103 et 103 bis, avenue André-Maginot, a permis d'explorer des parcelles d'habitation préalablement au projet de construction immobilière présenté par la SCCV 103 Maginot. Les cinq tranchées réalisées couvrent une superficie de 183,08 m².

Ce sont un fossé comblé au tournant de notre ère, un puits et divers aménagements en béton d'époque contemporaine qui ont été mis au jour.

Par ailleurs, les séquences limoneuses présentes à cet endroit sont comparables à celles observées sur le reste du plateau de Tours nord, mais les éléments disponibles ne permettent pas de préciser la chronologie de la mise en place des dépôts identifiés.

François Cherdo

TOURS 31-33 rue du Colombier

Le diagnostic archéologique réalisé aux numéros 31 et 33, rue du Colombier à Tours en Indre-et-Loire, a permis d'explorer deux parcelles d'habitation préalablement au projet de construction immobilière présenté par la société CIM-Promotion. Trois tranchées couvrant une surface de 92,35 m² ont été réalisées à l'arrière des deux bâtiments

d'habitation. Aucune structure archéologique n'a été mise au jour dans les tranchées, ni aucun vestige préhistorique dans les séquences limoneuses comparables à celles observées sur le reste du plateau de Tours nord.

François Cherdo

Néolithique

Âge du Fer

TOURS Les Hauts de Sainte-Radegonde

Âge du Bronze

Moyen Âge

Localisé sur le plateau nord de la commune de Tours (Indre-et-Loire), le diagnostic archéologique Les Hauts de Sainte-Radegonde a permis d'explorer une surface d'environ 5 hectares. Plusieurs fréquentations anthropiques des lieux ont été identifiées du Néolithique à la période contemporaine.

Les deux fosses datant du Néolithique moyen ne permettent pas d'identifier une réelle occupation domestique des lieux. Ce constat est identique à ceux issus des nombreuses opérations archéologiques menées dans le secteur où aucun habitat n'a été découvert.

Une ou plusieurs cellules d'habitat du Hallstatt D2-D3 (525-475 av. J.-C.) ont été mises en évidence. Ces indices se caractérisent par la présence de fosses conte-

nant des rejets domestiques et de rares trous de poteau matérialisant de probables constructions de type maison. La comparaison avec le site de la ZAC des Portes des Châteaux à La Chaussée-Saint-Victor (Loir-et-Cher), exploré récemment, indique une relative faiblesse de la densité des vestiges sur l'emprise du projet Les Hauts de Sainte-Radegonde. L'érosion naturelle et anthropique des sols a sans doute oblitéré une part des structures. Cet habitat ouvert est associé à trois enclos fossoyés de faibles dimensions, interprétés comme des enclos funéraires. Malgré l'absence de preuves formelle quant à cette fonction, la découverte d'éventuelles structures funéraires protohistorique en Indre-et-Loire est intéressante puisque extrêmement rare. La proximité de la zone d'habitat et la zone funéraire est également à souligner.

Dans l'ensemble, les vestiges se répartissent sur près de deux hectares, mais l'extension maximale est sans doute plus importante. En effet, la fouille du Parking Relais menée à moins 200 m au nord avait partiellement mis en exergue un habitat du premier âge du Fer. Ce secteur du site recelait des traces d'activité métallurgique.

Pour la période de La Tène, aucune structure n'a été découverte, malgré la proximité de nombreux habitats. La fonction du secteur est vraisemblablement tournée vers l'agro-pastoralisme. Les premières traces de parcellaire rural apparaissent au cours de l'Antiquité, voire de l'Antiquité tardive. Elles couvrent une vaste superficie et délimitent plusieurs amorces de champs ou prés. L'orientation générale observée sur Les Hauts de Sainte Radegonde est différente de celle des fouilles alentours. L'adaptation des aménagements à la topographie pourrait expliquer cette différence.

Les quelques trous de poteau et fosses découvertes sur la partie sud du diagnostic marque la présence d'une occupation domestique médiévale (IX^e-XI^e s.). La concentration des vestiges et leur localisation plaident en faveur d'un développement du cœur du site en dehors de l'aire diagnostiquée, vers l'est. Cet indice de site inédit prouve une fois de plus une forte densité d'habitats de cette période sur le plateau nord tourangeau.

Les périodes modernes et contemporaines sont documentées par large série de fossés traduisant la pérennité de la trame parcellaire médiévale. Cette trame a évolué progressivement d'un ensemble régulier de parcelles à la création de vastes espaces ouverts, aujourd'hui en cours d'urbanisation.

Grégory Poitevin

Époque moderne

TOURS Rue de l'Hospitalité, rue Walvain

Ce diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la construction d'un immeuble d'habitation entre la rue de l'Hospitalité et la rue Walvain à Tours. Ce projet est localisé à l'extrémité ouest de la ville moderne, à environ 80 m de l'un des bastions à orillons de l'enceinte datée fin XVI^e - fin XVII^e s. qui marque sa limite. La consultation de quelques plans de ville anciens montre que l'urbanisation de cet îlot est récente et postérieure au percement du tronçon nord de la rue Walvain réalisé entre 1898 et 1938. Deux tranchées mécaniques complétées par l'examen attentif de carottages profonds (5 m) ont montré l'absence de vestige. La succession sédimentaire observée est classique pour la plaine alluviale de Tours. Le sol actuel dans la parcelle se situe à environ 48 m NGF. Les deux premiers mètres correspondent à des forma-

tions superficielles remaniées et anthropisées. On note quelques petits fragments d'ardoise et quelques tessons de céramique moderne (1 tesson de rose bleu daté XVI^e s.). Il n'a pas été repéré de céramique résiduelle antique ou plus ancienne. Outre l'aménagement superficiel de la cour et les terres à jardin sous-jacentes, on note une épaisse couche de sable brun clair meuble qui correspond au sommet brunifié des alluvions en position primaire. Elle est ponctuellement scellée par une couche moins épaisse et plus sombre qui évoque un paléosol. La terrasse alluviale ancienne a quant à elle été atteinte à une profondeur de plus de 5 m soit vers 42,80 m NGF.

Anne-Marie Jouquand

TOURS 49-51 rue de l'Anguille

Le diagnostic archéologique réalisé à Tours, aux numéros 49 et 51 de la rue de l'Anguille, a permis d'explorer des parcelles d'habitation préalablement au projet de construction immobilière présenté par SAS EIFFAGE. Les dix tranchées réalisées couvrent une superficie de 238,83 m². Seuls des silex ont été collectés dans les séquences limoneuses présentes à cet endroit. Ces dernières sont comparables à celles observées sur le

reste du plateau de Tours nord. Malheureusement, les éléments disponibles pour l'étude géologique ne permettent pas de préciser la chronologie de la mise en place des dépôts étudiés et les artefacts lithiques ne permettent pas de les attribuer à un cadre chrono-culturel spécifique.

François Cherdo

Néolithique

TOURS 32 et 36 rue de la Fosse-Marine

Le diagnostic archéologique réalisé en Indre-et-Loire à Tours, aux numéros 32 et 36 rue de la Fosse Marine, a permis d'explorer des parcelles d'habitation préalablement au projet de construction immobilière présenté par la SCCV le jardin de l'Élysée. Les quatre tranchées réalisées couvrent une superficie de 85,43 m². Ce sont une fosse datant du Néolithique ancien / Néolithique moyen 1 et deux puits d'époque contemporaine qui ont été mis au jour.

Par ailleurs, les séquences limoneuses présentes à cet endroit sont comparables à celles observées sur le reste du plateau de Tours nord, mais les éléments disponibles ne permettent pas de préciser la chronologie de la mise en place des dépôts identifiés.

François Cherdo

TOURS

114 rue du Plat-d'Étain

Préalablement à la construction d'un immeuble d'habitation au 114, rue du Plat-d'Étain à Tours, un diagnostic archéologique a été prescrit sur une parcelle de 1211 m². Deux sondages en palier, dont la profondeur maximale est de 3 m, ont été réalisés. Les résultats principaux de cette opération concernent la compréhension de la dynamique des dépôts fluviaux. La séquence sédimentaire observée ici vient en effet compléter les données ac-

quises sur d'autres opérations. Par ailleurs un ensemble de mobilier lithique et céramique peut indiquer la proximité d'un site pré ou protohistorique dont la datation reste incertaine. Enfin, les traces d'une activité agricole, peut être des vignes, datées du XVIII^e s., peuvent être liées à l'abbaye de Beaumont, située à proximité immédiate.

Philippe Salé

TOURS

58 rue Croix-Pasquier et 49 rue du Président-Coty

Le diagnostic archéologique de la Croix-Pasquier a permis d'explorer une parcelle d'habitation préalablement à la construction d'un immeuble sur sous-sol de 52 logements. Au total quatre tranchées ont été ouvertes entre les différentes installations existantes (maisons, terrasse, garages, muret, haies, arbres). Trois selon un axe est-ouest suivant l'axe de la pente et une nord-sud sur le sommet du plateau. Ces ouvertures montrent que le terrain a été décaissé puis remblayé à une époque

récente, sans doute pour lutter contre des problèmes d'humidité du terrain. Il en a résulté un exhaussement du terrain par rapport au niveau de la rue du Président Coty et des parcelles environnantes, dans le but d'édifier l'habitation actuelle. Dans ces conditions aucun vestige archéologique n'a pu être conservé.

Sandrine Bartholome

TOURS

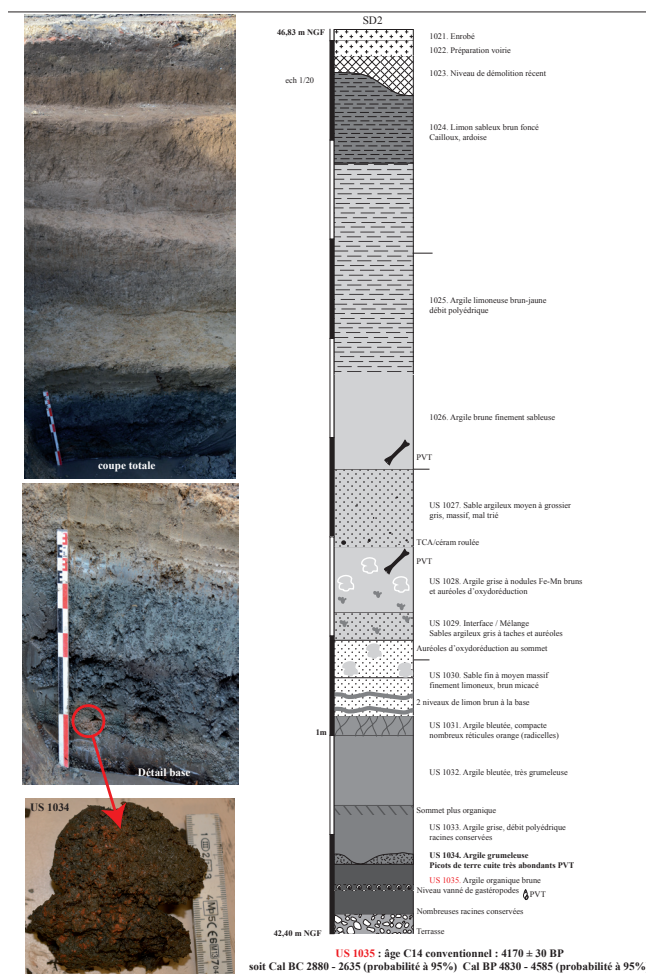
rues Louis-Auvray et François-Richer

Le diagnostic réalisé à Tours aux 20-22 rue Louis-Auvray et aux 95-101 rue François-Richer a permis d'identifier de rares indices mobiliers illustrant les occupations antiques et médiévales situées en amont de l'emprise. En revanche, l'attention portée aux dépôts anciens met en lumière la présence de faciès sédimentaires associés à des occupations humaines antérieures à celles habituellement reconnues. La plaine alluviale apparaît précocement fréquentée. Sur les varennes tourangelles, milieux humides à caractère palustre, arrivent des populations pré- et protohistoriques, s'installant sans doute provisoirement sur des aires limitées, ne laissant que des témoins ténus de leur présence.

Les efforts marqués par les équipes de l'Inrap en vue d'obtenir des datations sur du matériel sédimentaire au cours de diagnostics en contexte urbain dans Tours se révèlent être une source d'informations primordiales à la compréhension de l'évolution de la plaine alluviale de la Loire et de son occupation précoce. Ces données constituent l'essentiel du corpus chronologique et environnemental acquis au cours de ces dernières années. En outre, la démarche permet la découverte régulière de mobilier au sein de dépôts profonds, souvent considérés jusqu'alors comme dépourvus d'intérêt archéologique.

La progression régulière de la compréhension des modifications de l'environnement et la détection des occupations les plus anciennes dans les dépôts holocènes, même si elles restent fugaces, sont autant de motivations à poursuivre les recherches dans ce sens.

Gwenaél Roy



Tours (Indre-et-Loire) 20-22 rue Louis-Auvray et
95-101 rue François-Richer : relevé stratigraphique du sondage 2
(Philippe Gardère, Inrap).

VERETZ

chemin des Cerisiers, chemin des Acacias

Localisé sur la commune de Véretz (Indre-et-Loire), le diagnostic archéologique 39 chemin des Cerisiers, chemin des Acacias en rive gauche de la vallée du Cher, n'a pas permis de détecter des structures anthropiques. Les fragments de céramiques découverts dans les col-

luvions, datant du Néolithique ancien/moyen I et le Néolithique final, permettent de suggérer la présence d'une ou plusieurs occupations en périphérie du diagnostic.

Grégory Poitevin

VERETZ

La Pidellerie sud

L'opération de diagnostic archéologique préventif, effectuée sur les terrains du projet d'aménagement de l'ensemble immobilier de La Pidellerie à Véretz (Indre-et-Loire), a été menée sur des parcelles inscrites dans la zone septentrionale du plateau de la Champeigne tourangelles en bordure de la vallée du Cher. Elle a mis au jour quelques rares vestiges implantés sur des terrains argileux et détritiques dont l'érosion laisse place, en de larges secteurs, au calcaire lacustre de Touraine. Ils sont constitués de fosses aux caractéristiques morphologiques et techniques variées ainsi qu'un fossé d'enclos incomplet.

Deux fosses s'intègrent dans le corpus des fosses à profil en « V, W, Y ». Leur proximité laisse suggérer leur possible appartenance à un groupe plus conséquent. Aucun mobilier archéologique n'y a été décelé, mais plusieurs fragments de bois de cervidé dont un andouiller ont été récupérés dans les couches inférieures du comblement. Une datation ¹⁴C sur des charbons de bois profondément

enfouis a permis une attribution chronologique au Néolithique moyen (Cal BC 4075-4325).

Une fosse d'extraction d'époque protohistorique indéterminée et une structure de combustion de forme circulaire qui pourrait être d'âge néolithique ou protohistorique viennent compléter les découvertes. Une portion d'enclos qui se développe en dehors des limites ouest et sud-ouest de l'emprise indique la présence d'une occupation du second âge du Fer qui s'étendait, vraisemblablement, sur les terrains contigus en cours d'aménagement.

Enfin, une concentration céramique découverte en dehors de toute structure anthropique semble illustrer la présence fugace d'un site d'habitat dont les occupants pourraient se rattacher au groupe stylistique des décors arciformes, groupe qui évolue au Bronze ancien entre la seconde moitié du XX^e siècle et le début du XVII^e s. av. J.-C.

Nasser Djemmali

